

TIR PAR ARME À FEU SUR UN JUGE D'INSTRUCTION À MOSTAGANEM

Ouverture d'une enquête

www.jeunessedalgerie.dz

jeunesse d'Algérie

Quotidien national d'information

MERCREDI 02 AOUT 2023 / N° 3065 / Prix: 10 DA

NIGER: L'Algérie met en garde contre toute intervention militaire



VASTE MOUVEMENT DANS LE CORPS DE LA SÛRETÉ NATIONALE



24 chefs de sûreté et 4 directeurs centraux concernés

CONSEIL NATIONAL CONSULTATIF DE PROMOTION DES EXPORTATIONS

Almene Benabderrahmane préside la cérémonie d'installation



ABDELKRIM MEDOUAR: « L'ENTV n'a rien payé depuis 4 ans »

COUPE ARABE DES CLUBS : Le CRB éliminé!



SONELGAZ



SAIEG envisage de réaliser 15% de son chiffre d'affaires à l'international d'ici 2026

AHMED ATTAF



L'autodafé d'exemplaires du Saint Coran, une provocation envers les sentiments de tous les musulmans

CNEP-BANQUE



Lancement d'une plateforme de vente de logements en ligne

CNEP-BANQUE

Lancement d'une plate-forme de vente de logements en ligne

La Caisse nationale d'épargne et de prévoyance (Cnep-Banque) lancera demain mardi une plate-forme numérique de vente de logements réalisés dans le cadre de la promotion immobilière directe, a indiqué lundi un communiqué de cette banque publique.

Baptisée "Cnep Market", cette nouvelle solution qui "marque une étape majeure dans le secteur immobilier", offre aux clients un accès facile à une gamme diversifiée de logements et de locaux, directement auprès de la Banque, selon la même source.

Les logements disponibles sont proposés sur la plate-forme (disponible dans les trois langues: arabe, français et anglais), sous deux formules: la première est destinée aux clients épargnants et la seconde est ouverte au grand public sous la



forme de vente libre. Ainsi, les clients intéressés pourront sur "Cnep Market" réserver en ligne le bien souhaité et poursuivre le processus d'acquisition au niveau de l'agence Cnep-Banque la plus proche. A travers cette opération, "Cnep-Banque met à la disposition de sa clientèle une opportunité unique de simplifier leur processus d'achat de logements à tra-

vers un moyen moderne, disponible et sécurisé", est-il souligné. "Cette démarche confirme l'engagement de la Banque dans l'innovation de solutions pratiques pour répondre aux besoins de ses clients et du citoyen en général et ce, conformément aux orientations des pouvoirs publics en la matière", ajoute la banque dans son communiqué.

EDUCATION NATIONALE

Annonce des résultats des examens professionnels

Les résultats des examens professionnels pour accéder aux différents grades des corps de l'Education nationale (session juillet 2023), qui se sont déroulés le 10 juillet, seront annoncés ce mardi à partir de 16h00, a indiqué lundi un communiqué du ministère

de l'Education nationale. "Le ministère informe l'ensemble des participants aux examens professionnels pour accéder aux différents grades des corps de l'Education nationale (session juillet 2023), qui se sont déroulés lundi 10 juillet 2023, que les résultats

de ces examens professionnels seront annoncés mardi 1er août 2023 à partir de 16h00, et ce, à travers la publication des listes, le jour même à partir de la même heure, au niveau de toutes les directions de l'éducation", lit-on dans le communiqué.

TIR PAR ARME À FEU SUR UN JUGE D'INSTRUCTION À MOSTAGANEM

Ouverture d'une enquête

Le ministre de la Justice, LGarde des Sceaux, Abderrahid Tabi, a ordonné l'ouverture d'une enquête sur l'incident du tir d'arme à feu sur un juge d'instruction près le tribunal de Mostaganem, par un ancien greffier qui exerçait au même tribunal, et la prise des mesures disciplinaires et pénales contre toute personne reconnue responsable de cet incident déplorable, a indiqué lundi un communiqué du parquet près la Cour de Mostaganem. "Conformément aux dispositions de l'article 11 du Code de procédure pénale, le Procureur général près de la Cour de Mostaganem informe l'opinion publique qu'en date du 30 juillet 2023, vers 15h00, le juge d'instruction près le

tribunal de Mostaganem auditionnait l'accusé "D. Lakhder", un ancien greffier au même tribunal, poursuivi pour abus de fonction et usurpation d'identité, lorsque ce dernier a sorti son pistolet et tiré sur le juge d'instruction, le touchant à l'abdomen. Après l'intervention du greffier de la salle d'audience et d'un gendarme pour arrêter l'agresseur et lui retirer son arme, ce dernier a résisté et fut blessé à la tête", lit-on dans le communiqué. "Les blessés ont été, immédiatement, évacués à l'hôpital, où le juge d'instruction a subi une intervention chirurgicale réussie, son état de santé étant stable, tandis que les premiers soins ont été prodigués à l'agresseur qui est tou-

jours sous surveillance médicale", ajoute-t-on de même source. Suite à cet incident, M. Tabi s'est rendu à l'hôpital de Mostaganem pour s'enquérir de l'état de santé du juge blessé et a ordonné l'ouverture d'une enquête préliminaire sur les faits et les circonstances ayant permis à l'accusé d'accéder au bureau du juge en possession d'un pistolet, mais aussi pour savoir si le fait qu'il n'ait pas été soumis aux procédures de sécurité habituelles était lié à sa fonction précédente", a noté la source, ajoutant que "toutes les mesures disciplinaires et pénales seront prises contre toute personne reconnue responsable de cet incident regrettable".

SURETÉ DE TIZI OUZOU

Un réseau spécialisé dans la falsification des sceaux de l'Etat démantelé

Les services de police de Boghni, une daïra de la wilaya de Tizi Ouzou, ont réussi à démanteler un réseau spécialisé dans la falsification des sceaux des institutions étatiques. Quatre suspects, âgés entre 28 et 45 ans, ont été arrêtés. Les investigations diligentées sous la supervision du parquet de Draâ El Mizan ont permis de mettre hors d'état de nuire ce groupe. Un homme, originaire d'Alger, et ses trois acolytes ont été arrêtés. Sur eux, les policiers ont découvert 267 sceaux falsifiés, 495 millions de centimes, près de 30 000 euros, trois véhicules de tourisme, de l'or et des documents. Les mis en cause ont été déferés devant le parquet de Draâ El Mizan.

FAID REÇOIT L'AMBASSADEUR DE LA CORÉE DU SUD EN ALGÉRIE

La coopération économique et financière examinée

Le ministre des Finances, Laaziz Faid, a reçu, hier, à Alger, l'ambassadeur de la Corée du Sud en Algérie, You Ki-Jun, avec qui il a évoqué la coopération économique et financière bilatérale. Lors de cet entretien, tenu au niveau du siège du ministère, les deux parties ont passé en revue l'état de la coopération bilatérale et ses perspectives, notamment dans le secteur des finances, ainsi que les voies et moyens à même de la renforcer davantage. A cet égard, les deux parties ont «salué le niveau atteint par cette collaboration, laquelle est appelée à être consolidée dans l'avenir au regard des potentialités économiques considérables des deux pays». Les deux parties ont également «exprimé leur satisfaction concernant la coopération en cours, en matière de modernisation des services des douanes», ajoute la même source. La présence des entreprises sud-coréennes en Algérie et leurs préoccupations ont été abordées lors de cette entrevue. Tout en souhaitant une présence plus accrue, M. Faid a confirmé à son interlocuteur que «les instances concernées sont bien au fait des préoccupations de ces entreprises et que ces dernières sont déjà prises en charge pour dégager les solutions idoines, conformément à la réglementation en vigueur», ajoute la même source. Le ministre a saisi cette occasion pour faire part au diplomate coréen les différentes réformes engagées par le gouvernement algérien pour améliorer l'écosystème lié à l'investissement, tout en soulignant que le nouveau cadre régissant l'investissement offre des facilités et des garanties, permettant aux investisseurs qu'ils soient étrangers ou locaux, d'exercer leurs activités dans les meilleures conditions. Pour sa part, M. Ki-Jun a tenu à signaler à l'occasion de cette rencontre «son engagement à multiplier les actions en vue de tout mettre en œuvre, pour porter la coopération bilatérale à un niveau qui puisse exploiter pleinement le potentiel existant entre les deux pays et bâtir un partenariat de qualité mutuellement bénéfique».

ENERGIE ET MINES

M. Arkab en visite de travail au Zimbabwe

Le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, effectuée à partir de ce lundi une visite de travail de trois jours au Zimbabwe, dans le cadre du renforcement de la coopération bilatérale dans les différents domaines du secteur, a indiqué un communiqué du ministère. "Le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, effectuera, sur instruction du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à partir d'aujourd'hui lundi 31 juillet 2023, une visite de travail de trois jours au Zimbabwe, à la tête d'une importante délégation du secteur, comprenant Messieurs les PDG des groupes Sonatrach, Sonelgaz, Sonarem et Naftal, ainsi que des responsables du secteur et du ministère de l'Energie et des Mines", précise le communiqué. Cette visite s'inscrit "dans le cadre du renforcement de la coopération entre l'Algérie et la République du Zimbabwe dans les domaines de l'énergie et des mines, notamment dans les hydrocarbures, les produits pétroliers et l'électricité ainsi que dans divers domaines d'intérêt commun", précise le communiqué. Le ministre aura, au cours de cette visite, des séances de travail avec ses homologues, le ministre de l'Energie, le ministre des Mines et du Développement minier, ainsi que des rencontres avec d'autres responsables zimbabwéens, selon la même source.

JEUNESSE D'ALGERIE
Quotidien national d'information

Quotidien National d'information
«Jeunesse d'Algérie»
Edité par la Sarl
«Jeunesse communication»
Au capital de 100.000 DA

Siège social :
Sidi Bachir, lotissement 98,
N°12 Bir-el-Djir, Oran
RC N° : 11B .31/000112565
NIF : 001131011256517

REDACTION,
ADMINISTRATION,
PUBLICITE
TEL / FAX 041 40 14 68

Directeur general :

ALI GUETTAF

Directrice de publication par intérim :

ZIDANE NACERA

Impression : Ouest -SIO - Oran
Diffusion : Sarl SDPO- Oran

Sites Internet :
www.jeunessedalgerie.dz
www.chebabdjazairi.dz
Email : jeunesdz@yahoo.fr

Les documents, manuscrits, photocopies et photographies envoyés, remis ou déposés à la rédaction ne peuvent en aucun cas être réclamés.

PUBLICITE

ANEP ALGER

1, avenue Pasteur

Alger

Tel : (021) 73 76 78

- (021)73 71 28

ANEP ORAN

Tel : (041) 39 10 34

Fax : (041) 39 19 04

NIGER

L'Algérie réitère son attachement au retour à l'ordre constitutionnel, met en garde contre toute intervention militaire

L'Algérie a réitéré mardi son "profond attachement" au retour à l'ordre constitutionnel au Niger et son "soutien" à M. Mohamed Bazoum comme "Président légitime", tout en mettant en garde contre les intentions d'intervention militaire étrangère, indique un communiqué du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger. Dans cet esprit, le gouvernement algérien réaffirme son soutien à Monsieur Mohamed Bazoum comme Président légitime de la République du Niger", note la même source. "Le retour à l'ordre constitutionnel doit impérativement s'accomplir par des moyens pacifiques qui éviteront au Niger frère et à l'ensemble de la région un surcroît d'insé-



rité et d'instabilité et à nos peuples un surcroît d'adversité et d'épreuves", précise la même source.

"En conséquence, l'Algérie met en garde et appelle à la prudence et à la retenue face aux intentions d'interventions

militaires étrangères qui sont, malheureusement, considérées comme des options envisageables et utilisables alors qu'elles ne sont que des facteurs de complication et d'aggravation de la crise actuelle", conclut le communiqué.

VASTE MOUVEMENT DANS LE CORPS DE LA SÛRETÉ NATIONALE

24 chefs de sûreté et 4 directeurs centraux concernés

Le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a ordonné d'opérer un mouvement dans le corps de la Sûreté nationale qui a concerné quatre directeurs centraux et 24 chefs de Sûreté de wilaya, a indiqué, hier, un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). "Le mouvement, qui intervient sur proposition du directeur général de la Sûreté nationale avec l'accord du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire", s'inscrit dans le cadre du "plan d'action de la DGSN, qui repose sur une évaluation globale des activités des services sur une période de trois ans, en vue d'insuffler une nouvelle dynamique dans les rangs des responsables de ces services à tous les niveaux". Dans ce cadre, "11 chefs de Sûreté de wilaya adjoints ont été promus chefs de Sûreté de wilaya et six chefs de Sûreté de wilaya du Sud ont été nommés chefs de Sûreté de wilaya du Nord", selon le communiqué.

AU NIVEAU CENTRAL :

- Le contrôleur général de police Nouioua Badis est nommé directeur général de la sécurité publique.
- Le contrôleur de police Hassaine Mohamed est nommé directeur de la Police générale.
- Le contrôleur de police Fezaa Abdelkrim est nommé directeur des renseignements généraux.
- Le contrôleur de police Hassan Sidhoum est nommé chef du service central de répression du crime.
- Le commissaire divisionnaire Nait El-Hocine Ahmed est nommé directeur d'études au cabinet de la DGSN.

AU NIVEAU DES WILAYAS :

- Le contrôleur de police Zaber Abdelouahab est nommé chef de Sûreté de wilaya d'Alger.
- Le contrôleur de police Mehalita Mouloud est nommé chef de Sûreté de wilaya d'Annaba.
- Le contrôleur de police Bouralia M'hamed est nommé chef de Sûreté de wilaya de Tiaret.
- Le contrôleur de police Rahmoune Mohamed est nommé chef de Sûreté de wilaya de Guelma.
- Le contrôleur de police Bouchneb Abderrahmane est nommé chef de Sûreté de wilaya de Mostaganem.
- Le commissaire divisionnaire Djerdir Keddour est nommé chef de Sûreté de wilaya de Souk

- Ahras.
- Le commissaire divisionnaire Meziani Abderrazak est nommé chef de Sûreté de wilaya de M'sila.
- Le commissaire divisionnaire Lañani Djamel-Eddine est nommé chef de Sûreté de wilaya de Djelfa.
- Le commissaire divisionnaire Zerg El-Ein Hakim est nommé chef de Sûreté de wilaya de Boumerdes.
- Le commissaire divisionnaire Hamidi Moussa est nommé chef de Sûreté de wilaya de Mascara.
- Le commissaire divisionnaire Bellounis Abdelouahab est nommé chef de Sûreté de wilaya de Laghouat.
- Le commissaire divisionnaire Djebaili Mohamed est nommé chef de Sûreté de wilaya d'Oum El-Bouaghi.
- Le commissaire divisionnaire Allalou Mourad est nommé chef de Sûreté de wilaya de Blida.
- Le commissaire divisionnaire Benamira Toufik est nommé chef de Sûreté de wilaya de Sétif.
- Le commissaire divisionnaire Chikh Boukal Djamel est nommé chef de Sûreté de wilaya d'In Salah.
- Le commissaire divisionnaire Bouknadel Mohamed est nommé chef de Sûreté de wilaya de Timimoun.
- Le commissaire divisionnaire Boudersa Mourad est nommé chef de Sûreté de wilaya d'Ain Defla.
- Le commissaire divisionnaire Rezzak-Habla Abdelghani est nommé chef de Sûreté de wilaya de Bordj Badji Mokhtar.
- Le commissaire divisionnaire Foudil Abdelhamid est nommé chef de Sûreté de wilaya de Khenchela.
- Le commissaire divisionnaire Benyazar Rabah est nommé chef de Sûreté de wilaya d'In Guezam.
- Le commissaire divisionnaire Ben Ouis Abdennour est nommé chef de Sûreté de wilaya de Naâma.
- Le commissaire divisionnaire Bensafia Hakim est nommé chef de Sûreté de wilaya de Biskra.
- Le commissaire divisionnaire Gouassem Farid est nommé chef de Sûreté de wilaya d'El Meniaa.
- Le commissaire divisionnaire Saidi Ilyes est nommé chef de Sûreté de wilaya d'Adrar.

CONSEIL NATIONAL CONSULTATIF DE PROMOTION DES EXPORTATIONS Aimene Benabderrahmane préside la cérémonie d'installation

Le Premier ministre, M. Aimene Benabderrahmane a présidé, lundi à Alger, la cérémonie d'installation du Conseil national consultatif de promotion des exportations, chargé de la définition, de la régulation et de l'évaluation de la Stratégie nationale en matière de promotion des exportations. La cérémonie d'installation s'est déroulée en présence de plusieurs membres du Gouvernement et du président du Conseil national économique, social et environnemental (CNESE), Bouchenak Khelladi Sidi Mohammed. Dans son allocution à cette occasion, le Premier ministre a affirmé que cet organe consultatif constituait «un mécanisme institutionnel de haut niveau», qui représente une «station charnière, reflétant la cadence effrénée que le président de la République a voulu donner aux efforts déployés à même de relever le défi de la promotion des exportations hors hydrocarbures, l'un des grands chantiers de la profonde réforme de l'économie nationale, qu'il s'est engagé à réaliser dans son programme». L'installation du Conseil intervient en application des instructions du Président de la République qu'il a données alors qu'il présidait les activités de la 1ère édition de «la Médaille d'honneur de l'exportateur», le 11 juillet courant. Il a affirmé également que l'installation de ce Conseil est «une nouvelle pierre qui s'ajoute au processus national de développement», relevant que ce Conseil constituera un cadre institutionnel regroupant tous les acteurs de l'exportation, des secteurs ministériels, d'établissements, d'organismes, de représentants de différentes Chambres, d'associations professionnelles et d'associations d'exportateurs de différentes filières.

Sa composition reflète l'approche participative adoptée par les pouvoirs publics dans la gestion économique, et les futures perspectives visées par le pays en matière d'exportation, a indiqué le Premier ministre.

Cela se concrétisera par l'accès intégral aux marchés africains et aux autres marchés qui garantissent les chances de succès aux producteurs et au produit national, d'une part, et le développement de la participation de l'économie de la connaissance, notamment à travers les start-up algériennes qui ont montré de grandes capacités en matière d'innovation et de compétitivité, d'autre part. Passant en revue les missions confiées à cet organe consultatif, le Premier ministre a précisé qu'il était chargé principalement de la détermination et de l'évaluation de la stratégie nationale en matière d'exportation, ainsi que la supervision de sa concrétisation. Le Conseil propose les dispositions législatives, réglementaires et institutionnelles pour faciliter l'acte d'exporter, élargir le domaine des exportations hors hydrocarbures, faciliter l'accès au marché national et aux marchés extérieurs, renforcer la compétitive, examiner les dispositions incitatives pour soutenir les exportateurs, et lever les obstacles que les exportateurs locaux peuvent rencontrer. L'organe est chargé également, ajoute M. Benabderrahmane, «de suivre le bilan des activités des zones libres et prendre toutes les mesures, à même de lever les obstacles qui se posent à l'opération d'exportation dans ces zones». Afin de mener à bien ces missions et réaliser «l'efficacité requise», le Conseil sera doté «d'une plateforme numérique des exportateurs», mise à la disposition des exportateurs et de tous les partenaires, a fait savoir le Premier ministre ajoutant que la plateforme sera, en outre, dédiée aux préoccupations et doléances liées à l'acte d'exporter, au traitement et à la prise en charge «rapide, voire immédiate» de ces préoccupations et doléances formulées par les organes et les institutions. Evoquant les mesures prises pour l'accompagnement, l'encouragement des exportateurs, la promotion des exportations notamment dans les filières hors hydrocarbures et la promotion du produit local, M. Benabderrahmane a souligné que le Gouvernement s'employait, en application des instructions du Président de la République, à finaliser l'ouverture des annexes de l'Agence algérienne de promotion du commerce extérieur «ALGEX» dans nombre de pays africains. Il a relevé, dans le même sillage, les mesures fiscales et douanières prises par l'Etat dont l'exonération de l'impôt sur le revenu global (IRG), de l'impôt sur les bénéfices des sociétés (IBS) et de la taxe sur l'activité professionnelle (TAP). Les exportateurs jouissent de plusieurs avantages douaniers dont le couloir vert et la priorité en matière de traitement de leurs transactions, a-t-il mis en avant. Pour le Premier ministre, le succès des missions du Conseil dépendra du «du rôle efficace des partenaires représentés massivement en tant que membres à part entière, notamment les représentants des associations d'exportateurs, les associations interprofessionnelles et les présidents de chambres nationales des différentes filières économiques, en termes de transmission des préoccupations des exportateurs et de contribution à la cristallisation des propositions et des mesures pratiques et rapides pour les prendre en charge». «L'étape que nous amorçons, à savoir celle de l'actualisation de la stratégie nationale d'exportation, offre l'opportunité idoine pour que le Conseil mette en place la plateforme et les conditions nécessaires à l'atteinte des objectifs stratégiques tracés par le Président de la République concernant le maintien de la dynamique croissante des exportations hors-hydrocarbures», a conclu le Premier ministre.

AHMED ATTAË

L'autodafé d'exemplaires du Saint Coran, une provocation envers les sentiments de tous les musulmans

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaïf a affirmé dans une allocution prononcée lors d'une rencontre de l'Organisation de la coopération islamique (OCI), tenue lundi par visioconférence, que l'autodafé d'exemplaires du Saint Coran constituait "une provocation éhontée envers les sentiments de tous les musulmans à travers le monde".

"Les actes récurrents de profanation et d'autodafé d'exemplaires du Saint Coran que nous avons vus récemment en Suède et au Danemark, sans que les auteurs ne soient inquiétés, ni appréhendés, constituent une violation éhontée des valeurs de coexistence et de respect mutuel", a indiqué M. Attaïf lors de la 18ème session extraordinaire du Conseil des ministres des Affaires étrangères des Etats membres de l'OCI, sur les actes d'autodafé d'exemplaires du Saint Coran dans ces deux pays. L'Algérie condamne énergiquement "ces actes répréhensibles et abjects et rejette en bloc les tentatives récurrentes de vouloir justifier ou masquer ces attaques infâmes, sous couvert de la liberté d'expression et d'opinion", a poursuivi le ministre.

Pour M. Attaïf, cette question nécessite "une action collective et une riposte ferme qui soit à la hauteur de la gravité de cet acte répréhensible et condamnable, de par son impact sur notre nation, indignée et scandalisée suite à l'atteinte à ses valeurs et ce qu'elle a de plus sacré". Le ministre s'est interrogé sur l'essence de la liberté d'opinion et d'expression qui



"doit être exaltée, elle qui est détournée pour provoquer les sentiments des autres, attenter à leurs croyances et valeurs, et profaner ce qui leur est le plus sacré", et sur "cette liberté d'opinion et d'expression qu'on nous demande de respecter sans réserve aucune, alors qu'elle sert de prétexte pour raviver la haine et nourrir le racisme, la discrimination et la marginalisation, et pour propager des messages de confrontation et de conflit".

M. Attaïf s'est, en outre, interrogé sur "cette liberté d'opinion et d'expression à laquelle on nous impose de s'attacher, alors qu'elle divise au lieu de rassembler, et attise la haine et l'animosité au lieu de servir les valeurs du vivre-ensemble, de tolérance et d'entente entre les peuples et les nations".

Il a affirmé que "l'extrémisme s'agissant de l'obligation de se conformer, scrupuleusement, à la liberté d'opinion et d'expression est identique à tout autre extrémisme qui ne saurait servir d'alibi pour empêcher les crimes commis en son nom d'être châtiés, tout comme il ne pourrait être considéré comme l'un des vecteurs de la démocratie, le seul à ne pas avoir à rendre des comptes".

"La liberté d'opinion et d'expression irresponsable est loin d'être une liberté en soi, ni un droit, c'est une atteinte à la liberté d'autrui et une violation des droits des autres", a-t-il ajouté.

M. Attaïf a indiqué que "notre rencontre d'aujourd'hui constitue une précieuse opportunité pour unifier notre parole, resserrer nos rangs et mobiliser tous les moyens en vue de défendre tout ce qui nous est sacré, face à ces hostilités flagrantes et campagnes viles".

"Notre organisation qui fait sienne la défense de l'Islam, des musulmans et de tout ce qui est sacré pour eux dans les quatre coins du monde, est appelée, aujourd'hui plus que jamais, à se mobiliser et conjuguer les efforts afin de riposter aux ennemis du vivre-ensemble, de la tolérance et du dialogue qui ne cessent de profaner un livre dont l'essence est faite du vivre-ensemble, de tolérance et de dialogue".

Le ministre des Affaires étrangères n'a pas omis, par la même, de présenter ces condoléances les plus sincères à la République islamique du Pakistan, suite à l'attentat terroriste perpétré sur son sol, ajoutant que "nous partageons avec les frères pakistanais leur peine et leur douleur".

INCENDIES DE FORÊT

Chargé par le président de la République, M. Merad présente à El Kala les condoléances à une famille des victimes

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, M. Brahim Merad, chargé par le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale a présenté, ce mardi à El Kala (El Tarf), les condoléances à la famille de Fethi Derras, un des membres de l'Armée nationale populaire (ANP), tombé en martyr lors des in-

cendies de forêt enregistrés la semaine dernière dans nombre de régions du pays. Accompagné de la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Mme Kaoutar Krikou, le ministre de l'Intérieur, faisant de nouveau part du soutien et la solidarité de l'Etat avec les familles des victimes, a remis l'aide de solidarité décidée par le Président de

la République à la famille de ce martyr du devoir.

Le martyr Fethi Derras, sergent-chef au sein de l'ANP, est né le 28 décembre 1988. Il avait rejoint les rangs de l'Armée nationale populaire en 2010.

Les deux ministres devaient se rendre ensuite à Mila et Sétif pour présenter les condoléances aux familles de deux autres martyrs du devoir.

CHARGÉ PAR LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE
Brahim Merad présente à Blida les condoléances à la famille du martyr du devoir
Noureddine Boukhari

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, M. Brahim Merad, chargé par le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, a présenté, lundi à Larbaâ (Blida), les condoléances à la famille du martyr du devoir, Noureddine Boukhari, décédé récemment dans la wilaya de Bejaïa alors qu'il participait à l'extinction des incendies qui ont touché la région. M. Merad, qui était accompagné de la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Mme Kaoutar Krikou, a remis à la famille du défunt l'aide décidée par le président de la République au profit des victimes des récents incendies qui ont touché la région. Assurant la famille du défunt de sa compassion, le ministre a indiqué que "cette douloureuse épreuve révèle la forte cohésion entre l'Armée nationale populaire (ANP), digne héritière de l'Armée de libération nationale (ALN), et le peuple algérien en toutes circonstances". "La mort de Noureddine Boukhari en martyr pour la patrie s'ajoute aux sacrifices des Chouhada du pays", a-t-il dit. Rendant hommage aux sacrifices des éléments de l'ANP, qui, au péril de leur vie, protègent le pays et les citoyens, M. Merad a relevé que "le défunt de l'Algérie" et ses compagnons tombés en martyrs alors qu'ils participaient aux opérations d'évacuation des citoyens et d'extinction des feux qui se sont déclarés dans la wilaya de Bejaïa, sont "un exemple des sacrifices consentis par l'ANP au service de la défense du pays". Le ministre a réitéré, à cette occasion, "l'attachement du président de la République à accompagner les familles de toutes les victimes jusqu'à ce qu'elles surmontent cette épreuve" et "son souci d'exprimer, en pareilles circonstances, sa solidarité et son soutien aux citoyens". M. Merad a promis de se déplacer aux domiciles des dix (10) militaires tombés en martyrs alors qu'ils participaient aux opérations d'évacuation des citoyens lorsque les feux se sont déclarés dans certaines wilayas, des martyrs originaires de différentes wilayas de l'extrême est à l'extrême sud-ouest, précisant qu'il se rendra dans un village reculé de la ville de Timimoune pour présenter les condoléances et remettre l'aide. Pour sa part, la ministre de la Solidarité nationale a manifesté sa fierté à l'égard des éléments de l'ANP qui, a-t-elle dit, "n'hésitent pas une seconde à sacrifier leur vie pour protéger les citoyens et préserver le legs des Chouhada".

INSTALLATION DU CONSEIL NATIONAL
CONSULTATIF DE PROMOTION DES EXPORTATIONS
Le CREA se dit satisfait

Le Conseil du renouveau économique algérien (CREA) s'est réjoui, mardi dans un communiqué, de l'installation du Conseil national consultatif de promotion des exportations (CNCPE), estimant qu'il s'agit d'un "nouvel acte fort" qui contribue à renforcer la relation de confiance entre les pouvoirs publics et les opérateurs économiques. Pour le CREA, ce Conseil installé lundi par le Premier ministre, M. Aïmene Benabderrahmane, est "un nouvel acte fort" qui contribue à renforcer la relation de confiance entre les pouvoirs publics et les opérateurs économiques et à établir un environnement "adapté" pour faire progresser les exportations hors hydrocarbures. Soulignant qu'il est membre de ce Conseil, le CREA a affirmé "la volonté des opérateurs économiques algériens à conquérir les marchés extérieurs". Il soutient, dans ce sens, que "le dialogue permanent entre l'ensemble des acteurs permettra à notre pays de devenir une réelle puissance exportatrice hors hydrocarbures", souligne le communiqué. Le CREA a rappelé que l'installation de ce Conseil fait partie des 30 recommandations, issues du Forum pour l'Export, qu'il a organisé en octobre dernier, sous le haut patronage du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. Le CNCPE a pour mission de "contribuer à définir les objectifs et la stratégie de développement des exportations et de proposer toute mesure de nature institutionnelle, législative ou réglementaire pour faciliter le développement des exportations hors hydrocarbures".

ENTREPRISE DE TÉLÉDIFFUSION
ALGÉRIENNE (TDA)

La mauvaise réception de chaînes TV diffusées sur Eutelsat 7wa due à des "conditions météorologiques défavorables"

Les problèmes de mauvaise réception constatés sur les chaînes de contenu algérien diffusées par TDA sur le satellite Eutelsat 7wa fréquence 10922Mhz verticale sont dus aux "conditions météorologiques défavorables qui sévissent au niveau du site de diffusion", a indiqué mardi l'entreprise de Télédiffusion algérienne (TDA) dans un communiqué. "En réaction aux informations qui ont circulé sur les réseaux sociaux concernant les coupures constatées sur les chaînes de contenu algérien diffusées par TDA sur le satellite Eutelsat 7wa fréquence 10922Mhz verticale, nous tenons à informer nos aimables téléspectateurs que ces dégradations sont dues aux conditions météorologiques défavorables qui sévissent au niveau du site de diffusion", a-t-elle expliqué. Selon la même source, "ces perturbations sont prévues durant toute cette semaine".

SONELGAZ

SAIEG envisage de réaliser 15% de son chiffre d'affaires à l'international d'ici 2026

La Société algérienne des industries électriques et gazières (SAIEG), filiale du groupe Sonelgaz, envisage de réaliser 15% de son chiffre d'affaires à l'international d'ici 2026, a indiqué son PDG, Youcef Defdaf.

"Pour le marché international, nous avons l'objectif ambitieux de renforcer nos exportations. En 2022, nous avons dûment l'exercice avec un taux de 2% de notre chiffre d'affaires réalisés à l'international. Nous envisageons augmenter cette part de 1 point de pourcentage cette année avant d'atteindre 15% d'ici 2025-2026", a précisé M. Defdaf dans une interview à la revue spécialisée "Indjazat". Soulignant que beaucoup de demandes, provenant de l'Amérique latine, de l'Asie et de l'Afrique, sont en cours d'examen, le PDG a mis en exergue certains projets qui vont contribuer à la hausse des exportations de la société, notamment celui de la fabrication des compteurs et le projet de maintenance et de fabrication de la pièce de rechange.

En plus de l'exportation, "nous avons un programme dédié à la réduction des importations de services, dont la réparation et maintenance qui sont assurées par une de nos unités", a-t-il ajouté.

Créée en mai 2022 suite à un processus de fusion par absorption dans le cadre de la structuration du groupe Sonelgaz, la SAIEG regroupe aujourd'hui trois ex-sociétés du groupe : Rouiba



éclairage, spécialisé dans la fabrication de matériel d'éclairage public, de transport d'électricité et la charpente métallique, AMC qui est l'unité de fabrication des compteurs d'électricité et de gaz et des volucompteurs pour la distribution de carburants, ainsi que MEI spécialisée dans la fabrication et la maintenance des équipements industriels. Depuis peu elle a rajouté à ses activités le volet fabrication de la pièce de rechange.

Concernant ses résultats financiers, SAIEG a réalisé un chiffre d'affaires de l'ordre de 17 milliards DA à l'issue de l'exercice 2022, a indiqué son PDG, précisant que l'objectif de l'actuel exercice "est de réaliser un bond de 26% en matière de chiffre d'affaires et ce, grâce à l'entrée en production de la fonderie de l'Unité maintenance et fabrication de la pièce de rechange".

S'agissant de la fabrication des compteurs intelligents, M. Defdaf a indiqué qu'il a été déjà fabriqué au niveau de deux sites pilotes, notant que "SAIEG attend actuellement la validation du client final qui est la Sonelgaz-Distribution (ex-SADEG) pour entamer la fabrication à grande échelle" de ce type de compteur.

Interrogé sur le taux d'intégration des produits de SAIEG, le même responsable a assuré que ce taux varie selon les produits. En moyenne, il se situe autour de 90% au niveau de Rouiba Eclairage, de 55% au niveau d'AMC, de 50 à 60% pour la fabrication de la pièce de rechange. "Nous nous sommes fixé l'objectif d'algérieniser l'ensemble de nos produits à très court terme, soit dans un délai de cinq années, et d'aller bien au-delà de 85% en matière de taux d'intégration", a-t-il fait savoir.

SALON INTERNATIONAL DES DATTES

Ouverture en novembre prochain

La Chambre nationale de l'Agriculture organise, du 1 au 4 novembre prochain au Palais des expositions à Alger, le Salon international des dattes en vue de faire connaître et promouvoir le produit national et la filière dattes, a indiqué hier un communiqué du ministère de l'Agriculture et du Développement rural. Organisé sous la supervision du ministère de l'Agriculture et du Développement rural, cet événement économique est à même de constituer un appui important à cette filière, mais aussi permettre de se positionner sur les marchés internationaux, outre le renforcement du partenariat et de la coopération en vue d'augmenter le volume des exportations dans ce domaine", a précisé la même source. La manifestation vise à promouvoir les dattes algériennes, notamment «Deglet Nour», mais également à offrir des opportunités d'investissement à travers des rencontres entre les intervenants dans cette filière. La Chambre nationale d'Agriculture vise, à travers cet événement économique à valoriser la Datte comme produit source de revenus supplémentaires en devises et à diversifier les exportations, selon la même source. L'Algérie occupe une place très importante parmi les pays producteurs et exportateurs de dattes dans le monde. Elle dispose de plus de 800 variétés de dattes. L'Algérie a occupé la première place en termes de qualité, notamment grâce à «Deglet Nour» de qualité supérieure et mondiale, a conclu le communiqué.

MADAR ET L'ESAA

Convention de partenariat pour l'octroi de bourses d'études

Le groupe public Madar Holding a signé, lundi à Alger, une convention de partenariat avec l'Ecole supérieure algérienne des Affaires (ESAA), pour financer 10 bourses d'études au profit de bacheliers candidats à la formation dispensée par l'école, en consacrant cinq bourses aux candidats des wilayas du sud, indique le groupe dans un communiqué. En vertu de ce partenariat, Madar Holding s'engage à financer 10 bourses d'études, couvrant les frais d'une formation pour l'obtention d'une Licence en Sciences de gestion, d'une durée de trois ans, suivie d'un diplôme de Master, en consacrant cinq bourses aux bacheliers des wilayas du sud afin de leur offrir la chance d'accéder à la formation de qualité dispensée par l'ESAA, lit-on dans le communiqué. L'appui apporté par le Groupe public aux bacheliers ne se limite pas uniquement à la couverture des frais de la formation académique, mais concerne également "l'engagement" d'offrir aux bénéficiaires de ces bourses des possibilités d'emploi, après l'obtention du diplôme, a affirmé Madar Holding, indiquant que cette approche se veut "une motivation supplémentaire pour l'élosion de jeunes talents locaux, créant ainsi un climat propice au développement socioéconomique dans la région". Ce partenariat "dénote l'engagement sociétal de Madar Holding au profit de la valorisation et de la promotion du savoir, de l'égalité des chances et de l'intégration". La convention de partenariat a été cosignée par le Président-directeur général du groupe Madar Holding, Charef-Edine Amara, et le Directeur général de l'ESAA, Karim Kiared.

INVESTISSEMENT

Le nombre de projets enregistrés s'élève à près de 3.000

Le nombre de projets d'investissement enregistrés au 20 juillet en cours, s'élève à près de 3.000, d'un coût global de 1.694 milliards de dinars, a indiqué lundi le Premier ministre, M. Aïmene Benabderrahmane.

Dans son allocution lors de la cérémonie d'installation du Conseil national consultatif de promotion des exportations, le Premier ministre a précisé que le nombre de projets d'investissement enregistrés, répondant à toutes les conditions et incitations au 20 juillet 2023, a atteint 2.984 projets, dont 2.923 locaux et 21 projets avec des partenariats étrangers, à même de créer plus de 76.300 emplois.

M. Benabderrahmane a affirmé que ces chiffres témoignaient de l'efficacité de l'approche adoptée pour réformer le système national dans le domaine de l'investissement et éliminer tous les obstacles et les déséquilibres à travers la promulgation de la nouvelle loi sur l'investissement le 24 juillet 2022 et tous ses textes d'application, avec l'installation immédiate de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement et son entrée en activité.

Il a ajouté que "les prémices de la pertinence du travail de l'Agence se font déjà ressentir", notamment en matière de libération de l'investissement, d'accompagnement des investisseurs et d'attractivité des investissements étrangers, des réformes qui seront complétées par l'adoption des autres textes législatifs relatifs notamment au foncier industriel, à même de réguler le foncier et l'aménagement pour la domiciliation des investissements, avec le renforcement de la protection légale du foncier, tous types confondus.

La concrétisation de ces réformes s'inscrit dans une approche globale pour mettre au point un nouveau modèle économique basé sur la diversification de la croissance et sur l'économie de la connaissance, qui englobe plusieurs thèmes à même d'améliorer le climat des affaires et de l'investissement.

Dans ce cadre, le Premier ministre a mis en avant une panoplie de procédures prises en matière de réformes bancaires et financières, notamment à travers la facilitation de l'opération de financement

de l'économie et la diversification des offres de financement, ainsi que la généralisation des moyens modernes de paiement, la création de banques spécialisées et la garantie du soutien et de l'accompagnement financier par les banques aux investisseurs et aux établissements créateurs de richesse et d'emplois.

A cet égard, il a révélé que le financement de l'économie nationale par les banques, notamment celles du secteur public, a atteint un taux "sans précédent", grâce aux "nouveaux mécanismes de financement appliqués par les banques, et grâce à la rapidité du traitement des dossiers de prêts".

Le total des crédits octroyés à l'économie nationale au 30 juin dernier, est estimé à environ 10.294 milliards de dinars, soit une hausse de 1,77 % par rapport à la même période de 2022, ce qui témoigne de la "dynamique économique et financière conséquente et croissante" que connaît le pays, a-t-il ajouté.

Concernant les mesures adoptées visant la mise en œuvre d'une politique commerciale adaptée à l'économie mondiale, M.

Benabderrahmane a souligné l'importance d'adhérer aux zones de libre échange continentales et régionales, ainsi que celles avec les pays voisins, avec l'adoption d'une approche "basée sur l'anticipation, qui sert les intérêts économiques du pays, et garantit la création de nouveaux marchés pour le produit national", qui aura pour effet le renforcement des capacités en matière de transport et de logistique, ainsi que l'ouverture de nouvelles lignes aériennes et maritimes, permettant ainsi la réhabilitation et la réforme de la gestion des ports, des aéroports, ainsi que des entreprises nationales de transport aérien et maritime avec l'amélioration de leurs capacités.

Le Premier ministre a, en outre, affirmé que le Gouvernement travaillait d'arrache-pied pour la finalisation du dossier concernant l'ouverture de succursales de l'Agence nationale de promotion du commerce extérieur "ALGEX" au niveau de plusieurs pays africains, dans le but de "promouvoir et de faire connaître le produit national, et ce, en application des directives du président de la République".

LES COLPORTEURS D'EAU DANS LE
COLLIMATEUR DES SERVICES D'HYGIÈNE D'ORAN

Les puits de la localité de Bouaâmama sont infestés de Nitrate

HADJ HAMDOUNE

La récente campagne de contrôle, réalisée au niveau de certaine localité de la commune d'Oran, a porté sur plusieurs échantillons d'eau prélevés au niveau des quelques de puits et de sources. Les résultats des analyses effectuées ont fait ressortir que les eaux d'un grand nombre de puits notamment à El Hassi sont de mauvaise qualité bactériologique. Les résultats statistiques révèlent un taux élevé de Nitrate dans les trois principaux puits, où l'eau de colportage est puisée. Sur ce faite la direction de la santé et de la population (DSP) a été avisée par les services communaux pour prendre les dispositions nécessaires. Ces puits et sources ont été identifiés par des fiches techniques indiquant leurs coordonnées et la nature de la pollution avoisinante. Cette partie ouest de la ville parmi lesquelles, les lieux dits El Hassi et Coca, ou s'approvisionnement une grande partie des colporteurs d'eau.

Les échantillons d'eaux étudiés ont été prélevés, analysés et interprétés selon les normes en vigueur révèlent que les consommateurs encourent un grand risque en buvant cette eau. Les analyses ont été effectuées sur des échantillons en recherchant éventuellement les germes indésirables : Germes totaux, Coliformes totaux, Coliformes fécaux, Streptocoques fécaux et Clostridium sulfito-réducteurs. Ces opérations visent à assurer la qualité de l'eau potable et à garantir la santé publique. L'APC d'Oran, en collaboration avec les éléments de la sûreté de wilaya et de protection de l'environnement de la wilaya d'Oran, ainsi que la gen-



dermerie nationale, sont engagées dans ces actions pour préserver l'environnement et garantir la sécurité sanitaire des habitants. Malgré le danger et les campagnes de sensibilisation, les citoyens oranais continuent de s'approvisionner auprès des colporteurs d'eau. La majorité des cas d'hépatite A enregistrés à Oran et les quartiers périphériques de la wilaya en raison de la présence de foyers de contamination dus essentiellement à la consommation d'eau colportée. C'est un vrai sujet de préoccupation pour les services sanitaires qui soupçonnent la présence d'éléments dangereux dans le liquide servi aux citoyens par des colporteurs peu scrupuleux de la qualité du précieux liquide.

Qui de plus est, à Oran comme ailleurs, de nombreux citoyens ont pris cette habitude par souci purement financier de se rabattre aussi sur les vendeurs ambulants, ces colporteurs d'eau douce qui s'approvisionnent à partir de puits notamment du côté de la partie ouest de la ville vers le secteur Bouaâmama. Selon des biologistes que l'Echo d'Oran a interrogés, ces derniers ont affiché un certain

scepticisme quant aux contrôles effectués par les bureaux d'hygiène sur ces puits et sources, dont certains sont certes autorisés mais d'autres pas. « Il est difficile de concevoir un contrôle général sur l'ensemble des puits à partir desquels se fournissent ces colporteurs d'eau douce ». Ce constat est fait à partir d'une réalité qui pousse tout consommateur à être sceptique ; car à voir l'état des camions citernes qui sillonnent certaines artères de la ville, même s'ils sont autorisés, il est difficile d'admettre qu'avec les moyens humains limités des APC et des bureaux d'hygiène, qu'un contrôle rigoureux puisse s'opérer sur ces camions et aussi à travers tous les puits où se fournissent ces colporteurs. En temps de crise avec l'apparition de l'épidémie de choléra, de nouvelles dispositions devraient déjà être prises. D'un autre côté, un responsable nous assure que les colporteurs d'eau douce sont dans le collimateur des services de contrôle et font régulièrement l'objet d'enquête et de retrait d'agrément pour ceux dont les réservoirs ne répondent pas aux normes d'hygiène.

DES PROJETS D'AQUACULTURE À LA TRAINÉ À ORAN

Des mises en demeure pour 18 investisseurs défaillants

La Direction de la Pêche et de l'Aquaculture d'Oran a adressé 18 mises en demeure à des investisseurs dans le domaine de l'Aquaculture, ayant bénéficié de plusieurs avantages sans toutefois concrétiser leurs projets, a-t-on appris auprès de cette direction. Le directeur de la Pêche et de l'Aquaculture d'Oran, M. Menouar Maghni Sandid a ainsi indiqué que 18 investisseurs ayant bénéficié de plusieurs avantages, des fonciers en terre ferme et en mer, notamment, ont été mis en demeure,

soulignant qu'il s'agit d'une « opération d'assainissement de l'investissement dans le secteur de l'Aquaculture dans la wilaya d'Oran ». L'objectif étant de récupérer le foncier attribué à ces investisseurs, a-t-il encore précisé, faisant savoir que 7 investisseurs, qui souhaitent bénéficier d'une seconde chance se sont manifestés, suite à ces mises en demeure, alors que les 11 autres n'ont pas réagi. « La Direction de la Pêche et de l'Aquaculture poursuit ces démarches, afin d'assainir le secteur,

récupérer le foncier et permettre à d'autres investisseurs de réaliser des projets en mesure d'apporter de la valeur ajoutée à la wilaya », a souligné M. Sandid. La wilaya d'Oran compte, actuellement, quatre fermes aquacoles en production, la première spécialisée dans l'élevage de la dorade et de loup de mer et les trois autres en conchyliculture (moules et huîtres), alors que 12 dossiers de projets de fermes aquacoles sont en cours d'étude.

Hadj Hamdouche

PRÈS DE 6 000 FELLAHS
PASSENT DU STATUT
D'USUFRUITIERS À CELUI
DE CONCESSIONNAIRES

La procédure
de régularisation en
est à 95,5 % à Oran

Traiter du foncier agricole n'est pas une partie aisée au vu des grandes difficultés à surmonter, tant pour l'administration que les fellahs. Dans le domaine de transformation du droit de jouissance en concession dans le cadre de la loi 10/03, qui fixe les conditions et les modalités d'exploitation des terres agricoles du domaine privé de l'Etat, l'office des terres agricoles de la wilaya d'Oran a fait état de la régularisation de pas moins de 5943 fellahs du statut d'usufruitiers à celui de concessionnaires, tandis que 250 dossiers restent en suspens au niveau des services des Domaines. En effet, 95,5 % des droits de concession ont été octroyés, tandis que les 5% restant sont en justice. Notons que pas de 6194 dossiers ont été déposés auprès de cette instance pour régularisation de leur droit d'exploitation. Pour le reste, ils sont en situation de d'épuration juridique, compte tenu du nombre de litige encore en suspens, dont la raison diffère et qui concerne des conflits d'héritier pour désigner la relève qui devra gérer le foncier agricole sous le nouveau statut de droit de concession ou de partenariat et de cession. Il conviendra de préciser dans ce contexte que les pouvoirs publics avaient pris de nombreuses mesures en vue de généraliser l'exploitation des terres agricoles relevant du Domaine de l'Etat, dont la gestion est soumise au système de concession qui couvre l'ensemble des droits du bénéficiaire garantissant ses investissements fixés pour une durée de 40 ans renouvelable, conformément à la loi de 2010 définissant les conditions et les modalités d'exploitation des terres agricoles du domaine privé de l'Etat. Notons que l'Etat veille à poursuivre la régularisation des dossiers du foncier agricole et des exploitations agricoles, et ce pour une exploitation optimale selon le principe de « la terre à celui qui la laboure ». Par ailleurs, pas moins de 300 contrats de partenariat agricole ont été paraphés conformément à l'article de 21 de la loi 10/03, a annoncé Mme Djamilia Draou, le contrat de partenariat agricole est une nouvelle expérience qui impulsera fortement la production locale, considérée comme l'un des facteurs clé qui incarne le plus la politique de l'Etat, visant à l'auto-suffisance alimentaire, par la production agricoles. Soit dit en passant, le directeur de l'Office des terres agricoles a précisé qu'il est également question d'œuvrer à la concrétisation du projet de numérisation dans le secteur agricole, pour d'avantage d'efficacité dans la gestion et à une rentabilité optimale et ce, à l'instar des opportunités de financement à la faveur des fellahs. Ce projet, qui repose beaucoup sur l'Etat, devra être en faveur du programme de la sécurité alimentaire et notamment mettre fin à l'urbanisation des terres agricoles.

Hadj H

INCENDIES DE FORÊTS

Début immédiat de l'indemnisation des victimes à El Tarf

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Brahim Merad, a annoncé, mardi à El Tarf, le début "immédiat" de l'indemnisation des victimes des incendies de forêt qui ont récemment affecté certaines wilayas du pays. Le ministre a précisé, dans une déclaration à la presse, à l'occasion de la présentation des condoléances, au nom du président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, à la famille du martyr du devoir national, le sergent-chef Fethi Derras, à El Kala dans la wilaya d'El Tarf, que "l'indemnisation sera versée immédiatement à chacun des citoyens ayant subi des pertes, vu l'achèvement hier (lundi) des opérations

de recensement des victimes menées par les commissions communales et de wilayas installées à cet effet". M. Merad, qui était accompagné de la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Mme Kaoutar Krikou, a souligné que cette indemnisation "concrétise les engagements du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, d'indemniser sans tarder les victimes des incendies dans les wilayas où les commissions en charge du recensement et de l'évaluation des pertes ont achevé leur travail". Le ministre de l'Intérieur a affirmé que les interventions rapides des éléments de la protection civile, des agents des conservations des forêts et des éléments de l'Armée nationale populaire ont "permis de circonscrire et

de maîtriser les incendies et de freiner leur propagation". Il a également salué la "contribution des citoyens et de la société civile dans les opérations d'extinction des feux, en apportant une aide précieuse dans l'évacuation des familles prises au piège par les incendies et en sauvant de nombreuses vies". La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme a noté, de son côté, que les opérations "se poursuivent pour soutenir et accompagner toutes les familles touchées par les incendies qui ont récemment touché plusieurs wilayas du pays". Les deux ministres devaient ensuite se diriger vers les wilayas de Mila et de Sétif pour présenter les condoléances aux familles de deux autres éléments de l'Armée nationale populaire, victimes des incendies.

ALGER

Lancement d'une caravane de solidarité au profit des sinistrés des feux de forêt dans la wilaya de Bouira

Une caravane de solidarité s'est ébranlée, mardi depuis Alger, vers la wilaya de Bouira, au profit des familles sinistrées suite aux feux de forêt enregistrés fin juillet, dans nombre de wilayas, à l'initiative de l'Assemblée populaire de wilaya (APW) d'Alger et en coordination avec le Collectif de la société civile

d'Alger. La présidente de l'APW d'Alger, Nadjiba Djilali a donné le coup d'envoi de la caravane, deuxième du genre après celle lancée vers la wilaya de Bejaïa. La caravane est constituée d'aides sous forme de denrées alimentaires et de literies pour les familles résidant à Lakhdaria, région la plus touchée par les incendies

qui ont affecté la wilaya de Bouira, a-t-elle précisé. La même responsable a, en outre, affirmé que parallèlement aux aides humanitaires, des campagnes de sensibilisation seront organisées, cette semaine, à travers ces régions, sur la lutte contre les feux de forêts et les moyens de limiter leurs dangers.

**ACCIDENTS DE LA ROUTE
514 morts et plus de 17.000 blessés depuis le 1er mai**

Cinq-cent-quatorze (514) personnes ont trouvé la mort et 17.802 autres ont été blessées, depuis le début du mois de mai dernier dans 15.309 accidents de la route au niveau national. Dans une déclaration à l'APS, le chargé de communication à la Direction générale de la Protection civile, le lieutenant Abdat Youcef, a fait état de "514 morts et 17.802 blessés dans 15.309 accidents de la route survenus au niveau national, durant la période allant du 1er mai au 31 juillet 2023". Selon le même responsable, ces accidents sont dus à l'excès de vitesse, aux manœuvres dangereuses et aux mauvais comportements de certains conducteurs, notamment les plus jeunes d'entre eux durant les fêtes de mariages. Le non-respect des mesures de sécurité par les motocyclistes, notamment du port du casque, et les dépassements dangereux au niveau des autoroutes et les voies connaissant un trafic dense, provoquent également de nombreux accidents de la circulation. En dépit des campagnes de sensibilisation menées par les services de la Protection civile et leurs partenaires, les chiffres enregistrés restent tout de même "inquiétants", notamment durant la saison estivale, a expliqué M. Abdat, invitant les citoyens à faire preuve de responsabilité et de vigilance pour éviter les accidents.

**L'OFFICE NATIONAL
DE LA MÉTÉOROLOGIE****La canicule continuera d'affecter le Sud du pays jusqu'à jeudi**

La vague de chaleur continuera d'affecter plusieurs wilayas du sud du pays jusqu'à jeudi, avec des températures pouvant atteindre 50 degrés, indique un bulletin météorologique spécial (BMS) émis, mardi, par l'Office national de la météorologie (ONM). Placée en vigilance "Orange", cette vague de chaleur affectera les wilayas de Bordj Badji Mokhtar, Adrar, Timimoun, In Salah, Tindouf, et Beni Abbes, avec des températures maximales oscillant entre 48 et 49 degrés, pouvant atteindre localement 50 degrés, alors que les températures minimales seront entre 34 et 39 degrés, précise la même source.

SKIKDA

Arrestation de 3 individus suspectés d'être impliqués dans les incendies de forêts

Trois personnes suspectées d'être impliquées dans le déclenchement des incendies enregistrés dans les forêts de la wilaya de Skikda ont été arrêtées, indique-t-on mardi dans un communiqué du procureur général près la Cour de Skikda M. Brahim Boussalem. "En vertu des dispositions de l'article 11 alinéa 3 du code de procédures pénales, le procureur général près la Cour de justice de Skikda informe l'opinion générale qu'à la suite des incendies déclarés dans les forêts de la wilaya, une enquête préliminaire a été ouverte pour déterminer les causes et arrêter les suspects", souligne-t-on. Les investigations ont conduit à l'arrestation "de trois suspects. Une femme suspectée a été ainsi présentée mardi au parquet près le tribunal de Collo et deux autres suspects au parquet près le tribunal d'El Harrouch", ajoute le document du procureur général près la Cour de Skikda. Selon le communiqué, les deux dossiers ont été transférés à la section de lutte contre le terrorisme et le crime organisé près le tribunal de Sidi M'hamed à Alger.



EQUIPE NATIONALE :

Riyad Mahrez, la classe



La saison 2022-2023 est finie! Pour nos Verts, les espoirs étaient grands et les fortunes finalement diverses. Cet été, DZfoot vous propose de revenir sur chacun d'eux. Premier League, FA Cup, Ligue des Champions, la saison 2022-2023 a été une réussite pour Riyad Mahrez. Avec Manchester City, l'Algérien a enchaîné les performances de haute volée. Souvent décisif, il a toutefois payé le prix de la politique de Pep Guardiola.

Un début de saison en demi-teinte

Le début de saison de Riyad Mahrez n'a pas été très différent de ses saisons précédentes avec les Citizens, avec seulement dix apparitions, dont quatre en tant que titulaire en 16 journées. Tantôt titulaire, tantôt remplaçant, le joueur a connu une baisse de régime sans convaincre son entraîneur catalan. Cependant, son temps de jeu pauvre en phase de poules en Ligue des Champions, ne l'a pas empêché de se démarquer à la moindre occasion et d'offrir un show au public mancunien. Après son penalty raté face à Dortmund, en marge de la 5e

journée de C1, le milieu offensif a pu se ressaisir en marquant la journée suivante contre Séville. Il a fallu attendre le match contre Chelsea en Carabao Cup pour revoir un Mahrez à 100% de ses capacités techniques et décisives. Auteur d'une prestation XXL contre les Blues, le milieu offensif a été le bourreau des hommes de Graham Potter. « Riyad est de retour. Pas parce qu'il a inscrit un but ou était derrière l'action du deuxième, mais parce que plusieurs détails me le prouvent. Il n'a pas été bon en début de saison, maintenant il est de retour. Il sera si important en seconde partie de saison », a déclaré Guardiola à l'issue du match. Des propos sensés puisque c'est un tout autre Mahrez qu'on a vu au retour de la Coupe du Monde et en seconde partie de l'exercice sportif.

Une deuxième partie de saison prolifique

Excellent face à Leeds et passeur à 10 reprises en championnat, buteur contre Liverpool en huitième finale en Carabao Cup, double buteur face à Chelsea en FA Cup, Mahrez a attaqué

la deuxième partie de la saison. En PL, il permet aux siens de remonter un déficit de deux buts face à Tottenham (victoire 4-2). En 2023, la tendance change pour l'Algérien. Le capitaine des Verts a même été désigné meilleur joueur du mois de décembre en devançant un certain Haaland, et le joueur du mois de janvier en PL. « Avant (en début de saison), il ne pouvait pas se plaindre car il ne jouait pas au même niveau d'aujourd'hui. Ce n'est pas seulement une question de qualité, mais il y a plus dans le football et maintenant, il joue vraiment bien depuis que nous sommes revenus de la Coupe du monde », dit son coach reconnaissant le retour en force du joueur. En somme et durant la seconde partie de la saison, il dispute 21 matchs en championnat, dont 18 titulaires, et 5 titularisations en FA Cup pour 9 buts et 11 offrandes. Le meilleur passeur africain en Premier League dépasse même la légende Didier Drogba et inscrit son nom dans l'histoire du championnat anglais. Avec son cinquième sacre de Champion d'Angleterre en 2022-2023, Mahrez devient le joueur africain le plus titré de la Premier League.

Des Rendez-vous manqués

La deuxième partie de saison de Riyad Mahrez a également été faite de rendez-vous importants manqués. L'Algérien, en dépit de ses performances intéressantes en championnat, a été mis à l'écart par Pep Guardiola en Ligue des champions et en finale de FA Cup. Le natif de Sarcelles a manqué les quarts de finale et la demi-finale aller de C1, avant de signer son retour face au Real Madrid pour seulement 11 minutes de jeu. Il rate également la finale de la plus prestigieuse des compétitions. 0 minute de jeu accordée pour le deuxième joueur algérien vainqueur de la Ligue des Champions. Le milieu offensif connaît le même sort en FA Cup. Auteur d'un triplé en demi-finale face à Sheffield United. Grâce à son triplé, les Citizens ont disputé la finale à Wembley le 03 juin dernier, sans lui. Non-aligné avec le onze de départ, Mahrez n'a pas disputé la moindre minute de jeu en finale, alors que c'est lui qui a envoyé les siens en finale. Une fin de saison douloureuse pour l'actuel joueur d'Al-Ahli. Le capitaine des Verts a, avec Manchester City, remporté l'ensemble des trophées qu'il pouvait gagner, certains même plusieurs fois. Il a su être partie intégrante d'une machine à gagner qui lui a permis de tout rafler. Désormais, un nouveau chapitre commence pour le joueur de 32 ans.

Un international algérien en route vers la Pro League

STVV est à la recherche d'un nouveau défenseur central. L'équipe de l'entraîneur Thorsten Fink pense à l'international algérien Zineddine Belaid. Belaid, 24 ans, joue actuellement pour l'USM Alger. Au niveau du club, un accord pourrait bientôt être conclu entre STVV et Alger, selon Het Belang van Limburg. Les Canaris négocient actuellement avec Belaid, mais aucun accord n'a encore été trouvé. Le contrat de Belaid à Alger court jusqu'à l'été 2024. Le défenseur a une valeur de transfert actuelle d'un million d'euros, selon transfermarkt. Belaid est actuellement le capitaine d'Alger et a disputé jusqu'à présent 105 matches avec le club. Le défenseur central a inscrit 10 buts et délivré cinq passes décisives. Outre un défenseur central, STVV est également à la recherche d'un attaquant supplémentaire.

www.jeunessealgerie.dz

ALGÉRIE : Un retour en Ligue 1 s'éloigne pour Aït-Nouri



Presenti pour renforcer le coté gauche niçois, le jeune latéral algérien s'éloigne de la Côte d'Azur. L'OGC Nice a enfin lancé son mercato. Après des semaines sans mouvement, le club azuréen a annoncé il y a quelques jours la signature de l'ailier Jérémie Boga (26 ans) et l'arrivée en prêt de Morgan Sanson (28 ans). Lors de la présentation des deux joueurs, le directeur sportif niçois Florent Ghisolfi listait les cibles de recrutement et le poste de latéral gauche était décrit comme « une priorité ». Avec Melvin Bard et le jeune Ayoub Amraoui (19 ans), les dirigeants du Gym aimeraient signer un autre spécialiste du poste et Rayan Aït-Nouri faisait partie des cibles.

L'OGC Nice étudie plusieurs pistes

Sous contrat jusqu'en 2026 avec Wolverhampton, l'international algérien (1 sélection) n'est plus le premier choix de son entraîneur en Angleterre et serait ouvert à un départ vers le sud de la France. Mais comme l'indique Foot Mercato, le dossier reste complexe car il peut s'avérer très coûteux. En effet, l'ex-angevin de 22 ans est évalué à 22 millions d'euros selon Transfermarkt. Le club niçois regarde donc vers d'autres directions, notamment vers Nantes où évolue Quentin Merlin (21 ans, sous contrat jusqu'en 2026).

MILAN AC : Du beau monde sur Yacine Adli



N'ayant pas réussi à s'imposer à l'AC Milan depuis son arrivée l'été dernier, le jeune Yacine Adli (23 ans) devrait quitter les Rossoneri cette été. Le talentueux milieu franco-algérien n'a aucune certitude sur son avenir en Lombardie alors qu'il lui reste trois années de contrat. Selon La Gazzetta dello Sport, de nombreux clubs souhaiteraient compter Adli dans leurs rangs. Le FC Séville, Francfort, Lille et l'Ajax Amsterdam sont tous intéressés.

ABDELKRIM MEDOUAR: « L'ENTV n'a rien payé depuis 4 ans »

Le président de la Ligue de Football Professionnel Abdelkrim Medouar s'est exprimé face à la presse aujourd'hui pour évoquer les problèmes de la saison écoulée. Il en a profité pour dire que la télévision publique algérienne doit plus de 100 milliards de centimes (près de 5 millions d'euros) aux clubs concernant les droits de retransmission TV. Medouar a affirmé que la ligue n'a pas touché un centime depuis quatre ans (depuis 2020) et qui si cela continue ce sera la dernière saison où les matchs seront diffusés sur la télévision publique. Il rappellera aussi que cet argent servait principalement à épuiser les dettes des clubs envers les joueurs et les en-



traîneurs et que si l'ENTV versait 80% des demandes émises auprès de la LFP elle pourrait payer de la CRL.

COUPE ARABE DES CLUBS : Le CRB éliminé!



C'est déjà fini pour le CRB dans cette Coupe arabe des clubs (Coupe du Roi Salman) qui se déroule en Arabie Saoudite. Battu encore par les émiratis d'Al-Wehda (1-2), ce lundi, au stade Emir Soltane Bin Abdelaziz d'Abha, les gars de laâkiba quittent ainsi la compétition et ce avant même leur troisième et ultime sortie face aux koweïtiens de Koweït SC, prévu le jeudi 3 août au stade du club de Damaç. Avec zéro point au compteur, le représentant algérien ne pourra guère rejoindre le duo RAJA - Al Wehda qui va se disputer à première place du groupe D. Pourtant dos au mur après leur défaite face au RAJA Casablanca lors de la Terre Journée, les hommes de Sven Vendenbrock qui a fait tourner son effectif en alignant un onze largement remanié, n'ont pas vraiment réussi à se montrer dangereux dans cette rencontre où ils furent dominés par un adversaire supérieur dans tous les compartiments du

jeu. Cela s'est d'ailleurs vérifié dès le coup d'envoi où les émiratis, maîtres dans la possession du ballon, exerçaient une terrible pression sur la défense belouizdadie. Forts, justement, de leur outrageuse domination, les joueurs d'Al Wehda allaient s'offrir deux belles opportunités de scorer aux 14' et 41', gâchées respectivement par Salem Al Soumhi et par l'argentin Facundo Kurszky. Après avoir longtemps résisté aux assauts répétés des hommes de l'entraîneur sud-africain, Pitsso Mosimane, les belouizdads vont finalement craquer peu avant la pause. On jouait en effet, la 44' lorsque ce même Facundo Kurszky profita d'un flottement de l'arrière garde algérienne pour battre de près l'infortuné Azzedine Doukha, préfère dans les buts à Alexis Guendouz. En seconde période, on s'attendait à un réveil des quadruples champions d'Algérie en titre mais c'est le contraire qui allait se produire. Et pour cause, les Islam Bakir et consorts allaient encaisser un second but, œuvre de l'autre argentin, Christian Guanca à l'heure de jeu (61'). Malgré l'incorporation d'Islam Belkhir, Leonel Wamba et Zinedine Boutmene, arrivé récemment en provenance de l'ES Sahel, pour apporter du sang neuf au compartiment offensif, les Rouge et Blanc ne réussissent guère à inquiéter l'arrière garde émiratie, bien regroupée autour de son keeper, Muhammad Hussein. La réduction du score signée, Aymen Bouguerra sur un coup franc magistral des 25 mètres (84') sera sans conséquence puisque Al Wehda s'accrochait bec et ongles à ce précieux succès qui le qualifie aux quarts de finales.

MC ALGER : Kelaleche du CRB engagé pour 4 ans

Le jeune milieu offensif Abdelmalek Kelaleche, issu de la catégorie des moins 19 ans (U19), s'est engagé pour un contrat de quatre saisons avec le MC Alger, en provenance du CR Belouizdad, a annoncé le club pensionnaire de Ligue 1 Mobilis lundi dans un communiqué. « Considéré comme l'un des meilleurs de sa génération, Kelaleche a officialisé son arrivée au Doyen pour les quatre prochaines saisons, il a été désigné meilleur joueur du tournoi play-offs disputé il y'a quelques semaines à Oran », a affirmé le MCA sur sa page officielle Facebook. Le club algérois continue à mettre la main sur les oiseaux rares en ciblant des jeunes joueurs, quelques jours après avoir engagé les services de l'attaquant de l'équipe nationale des U17 Meslem Anatouf (Académie/FAF). « Le Mouloudia poursuit dans sa nouvelle politique, à savoir l'investissement sur les jeunes talents qui seront un réservoir pour l'équipe première », ajoute la même source. Chez les seniors, le club a assuré jusque-là l'arrivée de trois joueurs : l'attaquant Sofiane Bayazid (USM Khenchela), le défenseur Djamel Benlamri (Al Wasl FC/ Emirats arabes unis), et le milieu de terrain ivoirien Mohamed Zougrana (ASEC Mimosas/ Côte d'Ivoire). Le milieu offensif international Mehdi Zerkané (24 ans) a annoncé son arrivée au MCA, à travers une vidéo diffusée sur Facebook. L'ancien bordelais, qui a évolué la saison dernière à Nîmes olympiques



(Ligue 2/ France), sera ainsi la quatrième recrue estivale du MCA, en attendant l'annonce officielle. Il avait été convoqué pour la première fois en équipe nationale en 2020. En revanche, le club s'est passé des services, jusque-là, du gardien de but Farid Chaïl, des défenseurs Boualem Mesmoudi et Houari Ferhani, et du milieu de terrain Aziz Benabdi, en attendant éventuellement d'autres éléments. Le Mouloudia, qui a renouvelé sa confiance à l'entraîneur français Patrice Beaumelle, a bouclé la saison 2022-2023 à la 3e place au classement final, derrière le CR Belouizdad, champion pour la quatrième fois de rang, et le CS Constantine, vice-champion.

JSK : Le portier Sidi-Salah résilie son contrat

Le gardien de la jeunesse sportive de Kabylie, Yacine Sidi-Salah a mis terme à son engagement avec la jeunesse sportive de Kabylie en résiliant à l'amiable son contrat hier, a révélé la direction kabyle. Le portier de 26 ans a quitté la JSK après deux saisons où il n'a pas beaucoup joué. Avec l'arrivée du Keeper international Chamseddine Rahmani (CSC), Sidi-Salah n'aura certainement pas l'occasion d'avoir un temps de jeu considérable. Son départ est donc bénéfique pour les deux côtés.

MERCATO: Gaya Merbah signe à l'IR Tanger

L'international algérien Gaya Merbah rejoint l'Ittihad Riadi de Tanger, pour les trois prochaines saisons.

L'ancien pensionnaire du NA Hussein Dey, passé par le CR Belouizdad, a rejoint le



club du nord marocain, pour un transfert définitif en provenance du Raja de Casablanca. Prêt pendant la deuxième moitié du championnat de la saison écoulée, l'IR Tanger ne voulait pas laisser partir le portier algérien. Les deux directions sont finalement parvenues à un accord final pour son transfert. Gaya Merbah ne sera pas le seul Algérien dans l'effectif du club marocain de Tanger à partir de cette saison. Il a été rejoint aussi par le défenseur latéral gauche, Walid Bencherifa. L'ancien capitaine du CS Constantine s'est engagé lui aussi en faveur de l'IRT pour un contrat de deux saisons. Il évoluait depuis son transfert de la JS Kabylie à l'OC Khouribga.

MERCATO : La grosse somme que toucherait le Paradou AC pour Kadri



Vendu contre 500.000 euros au KV Courtrai à l'été 2021, Abdelkadir Kadri devrait quitter le club belge dès ce mercato estival. En effet, l'international algérien (2 sélections) suscite l'intérêt du FC Nantes (Ligue 1 Uber Eats) mais aussi l'Ajax Amsterdam (Eredivisie/Pays-Bas) qui se montre disposé à verser une somme conséquente pour s'attacher ses services. Certes, le Paradou AC n'a pas touché une grosse indemnité de transfert pour Kadri. Toutefois, les Pacistes ont foi en la qualité de leur produit. Et le gros du chiffre d'affaires est prévu sur le moyen et long termes sachant que les joueurs de la formation de Hydra ont un "potentiel revente" élevé. Comme pour Ramy Bensebaini dont l'évolution est notable.

Caisses renflouées avec 3 millions d'euros

C'est le cas pour Abdelkadir Kadri qui est sur les radars de l'Ajax Amsterdam. Et le mythique club néerlandais serait même disposé à mettre 6 millions d'euros pour obtenir ses services. Cela veut dire que le PAC pourrait voir 3 millions d'euros atterrir dans ses comptes. En effet, au moment de laisser filer Kadri vers la Belgique, le boss Kheireddine Zetchi s'est assuré d'insérer une clause qui garantit 50% sur le transfert du milieu de terrain. Sur de la qualité du Dz, buteur pour son premier match en Jupiler Pro League dimanche face à la Gantoise (défaite 3-2), les Amstellodamois envisagent de le signer. Reste désormais à savoir si Courtaï KV laissera filer son capitaine dont le contrat expire en juin 2026.

CHAMPIONSHIP : Willy Caballero arrive à Leicester City

Leicester City qui repartira en Championship la saison prochaine a fait de Willy Caballero son nouveau manager-adjoint. L'ancien gardien de but de Manchester City, Willy Caballero, a été nommé manager-adjoint d'Enzo Maresca à Leicester City annonce le club relégué en Championship en fin de saison dernière. Maresca a été nommé manager du champion d'Angleterre 2016 après sa relégation en Premier League. Le technicien italien a pris le rôle de manager après avoir été l'assistant de Pep Guardiola à Manchester City et a fait appel à un autre nom des Citizens en la personne



de Willy Caballero en tant que numéro 2. « Nous pouvons confirmer l'ajout de Willy Caballero en tant que nouveau manager-adjoint » a indiqué le club sur ses réseaux sociaux.

OM - MERCATO :

À peine arrivé, Aubameyang craque déjà à Marseille !

À peine arrivé dans les rangs de l'Olympique de Marseille, Pierre-Emerick Aubameyang (34 ans) a déjà craqué et fait sa spéciale : une nouvelle coupe de cheveux aux couleurs de son nouveau club ! Pierre-Emerick Aubameyang est incorrigible. À peine arrivé à l'OM en provenance de Chelsea, l'attaquant gabonais 34 ans a déjà craqué et fait sa spéciale : une nouvelle coupe de cheveux aux couleurs de son nouveau club ! C'est ainsi qu'on peut voir l'ancien buteur de l'ASSE arborer un style capillaire bleu et blanc sur les réseaux sociaux, que ne renieront sans doute pas les supporters marseillais.

CHELSEA : Levi Colwill bientôt prolongé

Levi Colwill est sur le point de prolonger son contrat avec Chelsea. Le défenseur prêté à Brighton la saison dernière était une cible des Seagulls sur ce mercato estival 2023. Mais Mauricio Pochettino voulait le garder. Levi Colwill ne devrait donc pas retourner à Brighton de quelque façon que ce soit. Le défenseur anglais auteur d'une très belle saison en prêt chez les Seagulls a convaincu Mauricio Pochettino de le conserver. Le manager de Chelsea considère le jeune défenseur comme l'avenir des Blues. Selon l'Evening Standard, les négociations pour une prolongation de contrat sont sur le point d'aboutir pour entre le club de Premier League et son jeune espoir.

Accord Fulham-Everton pour Gray ?

Fulham a un accord verbal avec Everton pour la signature de Demarai Gray. Quelques détails restent à régler entre les deux clubs de Premier League pour valider ce transfert du mercato estival 2023. Demarai Gray était convoité par Crystal Palace, Besiktas et un certain nombre de clubs de la Saudi Pro League. Mais Fulham semble avoir remporté la course pour sa signature lors de ce mercato de Premier League. Marco Silva, le manager des Cottagers a fait de Gray l'une de ses principales cibles estivales et, bien que l'accord ne soit pas encore conclu, on pense que les conditions personnelles ne seront pas un problème, rapporte Sky Sports.

TOTTENHAM : Ndombélé sur le départ ? La réponse !

Tanguy Ndombélé est revenu de son prêt au Napoli avec lequel il a remporté le titre de champion d'Italie. Interrogé sur l'avenir de son joueur, Ange Postecoglou reste évasif. Tanguy Ndombélé va-t-il quitter une nouvelle fois Tottenham ? Pour le moment, l'international français a repris l'entraînement avec les Spurs sous la houlette du nouveau manager, Ange Postecoglou. Interrogé sur l'implication du joueur français, il a fait part de sa satisfaction : « Tanguy a été bon. Il a travaillé dur à l'entraînement comme ils l'ont tous fait parce qu'ils n'ont pas le choix ! Je prends les choses comme je les vois. Il faisait partie d'une équipe gagnante en Serie A la saison dernière et il a bien travaillé » a-t-il expliqué rapporte Sky Sports. Relancé sur l'avenir de Tanguy Ndombélé à Tottenham, Ange Postecoglou s'est montré plus évasif : « Dans ce contexte, je suis heureux de l'avoir ici et de faire partie du groupe. Ce que cela signifie à long terme, nous verrons. Peut-être qu'il ne voudra pas faire partie des choses. » a-t-il conclu.

Chelsea discute toujours pour Vlahovic et Lukaku



Dusan Vlahovic reste une cible prioritaire pour Chelsea à ce moment du mercato estival 2023. Les Blues discutent toujours d'un transfert avec la Juventus pour l'attaquant serbe. Chelsea est en pourparlers avec la Juventus sur une décision qui pourrait voir Dusan Vlahovic et Romelu Lukaku échanger leur club, selon Fabrizio Romano. Le club italien tient à signer Romelu Lukaku depuis plusieurs semaines et espère arriver à un accord avec le club de Premier League assez rapidement.

Un dossier relancé il y a quelques jours

Après une petite pause sur ce dossier, « Chelsea est à nouveau en pourparlers avec la Juventus par le biais d'intermédiaires - l'accord d'échange entre Romelu Lukaku et Dušan Vlahović a de nouveau été discuté » indique ainsi le journaliste italien sur son compte Twitter. Une solution qui pourrait satisfaire Mauricio Pochettino qui a récemment confirmé son envie de recruter un autre attaquant.

Jean-clair Todibo vers Manchester United ?

Jean-Clair Todibo serait dans le viseur de Manchester United sur cette seconde partie du mercato estival 2023. Erik Ten Hag, le manager du club de Premier League, souhaitant doubler les postes en défense centrale.

Selon des informations de Fabrizio Romano, Manchester United envisage une démarche pour le défenseur de l'OGC Nice Jean-Clair Todibo. Le journaliste italien a déclaré à The United Stand : « Je pense que Todibo reste l'un des joueurs qu'ils apprécient. Les gens se souviennent que nous avons mentionné le marché français lorsque Manchester United cherchait un nouveau défenseur central et il était l'un d'entre eux. Ils ont toujours suivi régulièrement Todibo, qui s'est très bien débrouillé avec Nice, c'est l'un des joueurs qu'ils suivent, et ils ont eu des contacts. C'était fin mai-début juin » a-t-il expliqué.



Nice prêt à laisser partir Todibo ?

Du côté de l'OGC Nice, on a confirmé ne pas exclure les départs de Khephren Thuram, convoité par Liverpool et de Jean-Clair Todibo d'ici la fin du mercato estival 2023. Sous contrat jusqu'en juin 2027 avec le club de Ligue 1, le défenseur central est valorisé 30 millions d'euros par Transfermarkt.

OFFICIEL : Frattesi débarque à l'Inter Milan

Marcelo Brozovic parti en Arabie saoudite, l'Inter Milan l'a remplacé par le milieu de terrain italien de Sassuolo Davide Frattesi. Milieu de terrain relayeur de Sassuolo, où il était titulaire indiscutable, Davide Frattesi a animé le début de mercato en Italie. Tous les gros clubs se l'arrachaient mais c'est finalement l'Inter Milan qui a raflé la mise, quelques jours après avoir vendu Marcelo Brozovic à Al-Nassr en Arabie saoudite. Âgé de 23 ans, Frattesi s'est engagé à l'Inter Milan sous la forme d'un prêt payant de 6 millions d'euros selon Sky Italia, avec une obligation d'achat à 27 millions d'euros, plus 5 millions de bonus et la vente à Sassuolo de l'avant-centre italien Samuele Mulattieri (estimé à 6 millions). Sassuolo a aussi négocié 10% sur une future revente.

OFFICIEL : Saliba prolonge à Arsenal

Arsenal a confirmé ce vendredi la prolongation de contrat de son défenseur central français William Saliba jusqu'en juin 2027. Comme Reiss Nelson jeudi, William Saliba a lié son avenir à celui d'Arsenal en prolongeant ce vendredi son contrat avec les Gunners jusqu'en juin 2027, soit trois ans de plus par rapport à son ancien bail. Apparu à 33 reprises sous le maillot d'Arsenal la saison passée, l'ancien défenseur de l'ASSE, Nice ou encore l'OM était un titulaire indiscutable de Mikel Arteta avant sa blessure au dos qui l'a privé des 11 dernières journées de Premier League. Une absence qui a coïncidé avec la baisse de régime du club londonien.

Manchester City reste concentré pour

Josko Gvardiol

Josko Gvardiol reste une cible prioritaire de Manchester City sur ce mercato estival 2023. Le club de Premier League reste concentré en coulisses à la réalisation de ce transfert. Manchester City est toujours concentré pour obtenir la signature de Josko Gvardiol. Selon Ben Jacobs, « le directeur sportif du RB Leipzig, Max Eberl, a récemment nié qu'un accord était en place le mois dernier ». Le défenseur croate, 21 ans, est évalué à environ 100 millions d'euros. Si Manchester City réussit, ils pourraient faire de l'international croate le défenseur le plus cher de l'histoire du football.



Josko Gvardiol convoité par Liverpool et Manchester United ?

Pour le moment, selon le journaliste, les positions de Manchester City et du RB Leipzig sur l'évaluation de Josko Gvardiol restent éloignées. En Allemagne, des approches de Liverpool et Manchester United sont évoquées. Mais elles semblent surtout à être destinées à pousser les Citizens à accélérer sur ce dossier. Toutefois, la longueur des négociations bloquent pour le moment le départ éventuel d'Aymeric Laporte qui pourrait retourner à l' Athletic Bilbao.



**ayant visité pratiquement tous les pays du monde je peux affirmer
que l'Algérie est le plus beau pays que j'ai eu à visiter."**

Yann Arthus Bertrand

JEUNESSE D'ALGERIE
JEUNESSE D'ALGERIE

**Le journal qui
donne la parole
à la jeunesse !**



Jeunesse d'Algerie

“Si L'Algérie s'ouvre au tourisme, ce sera une bonne chose pour ce pays car il est plus beau que la Tunisie et le Maroc réunis.



ayant visité pratiquement tous les pays du monde je peux affirmer que l'Algérie est le plus beau pays que j'ai eu à visiter.”

Yann Arthus Bertrand

JEUNESSE D'ALGERIE



التتباب الجزائري هنا!
<https://jeunessedalgerie.dz/>

INSCRIPTIONS UNIVERSITAIRES

71% des nouveaux bacheliers orientés selon leurs trois premiers choix



Près de 71 % des nouveaux bacheliers ayant effectué leurs pré-inscriptions, ont été orientés selon leurs trois premiers choix, a indiqué mardi à Alger, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari. Dans une conférence de presse consacrée aux résultats de l'opération d'orientation des nouveaux bacheliers (session 2023), M. Baddari a annoncé l'ouverture de la plateforme d'orientation des nouveaux étudiants, précisant que le taux des inscrits ayant obtenu leur premier choix s'élève à 38,57%, tandis que 18,20% ont obtenu leur 2e choix et 13,93 % leur 3e choix. Quant aux bacheliers non orientés, leur nombre s'élève à plus de 5.000, un chiffre qualifié de "minime" par le ministre, par rapport aux années passées, annonçant l'ouverture d'une plateforme pour l'introduction d'une nouvelle fiche de vœux, entre les 6 et 8 août. Le ministre a, d'autre part, indiqué que les moyennes élevées obtenues au Bac (session 2023), notamment avec mentions "excellent, très bien et bien", ont incité ses services à revoir à la hausse le nombre des places pédagogiques, notamment dans les filières de médecine, les écoles supérieures et les spécialités à inscription nationale. Ces inscriptions, ajoute le ministre, ont vu une hausse

du nombre des étudiants orientés dans le domaine des sciences et technologies, où le plus haut taux a été enregistré (53,04 %), ainsi qu'un taux de 35,54 % dans le domaine des sciences humaines et sociales et un taux de 11,87 % dans le domaine des sciences économiques, de gestion et des sciences commerciales. Quant à la répartition des nouveaux bacheliers selon les grands domaines de formation, les inscriptions en licence ont atteint un taux de 70,01 %, outre un taux de 7,55 % dans les sciences médicales. Quant à la formation de base (écoles supérieures), le taux des inscrits s'élève à 4,33 %, outre un taux de 2,60% d'inscrits dans les Ecoles normales supérieures (ENS) des enseignants. En ce qui concerne les spécialités à inscription nationale, M. Baddari a précisé que les moyennes minimales exigées pour s'inscrire dans les écoles supérieures ainsi que dans les sciences médicales ont connu une hausse, la moyenne minimale exigée pour la filière de médecine étant cette année de 16,52 pour la filière des sciences expérimentales, et 17 pour la filière des mathématiques, tandis que la moyenne minimale fixée pour la filière de maths-techniques est de 17,34. Quant à la pharmacie, la moyenne minimale d'accès est de 15,94 pour la filière des sciences expé-

rimentales, de 16,41 pour les mathématiques et de 16,75 pour le bac maths-techniques. La moyenne d'accès à l'école supérieure d'informatique est de 18,11, et 17,79 pour accéder à l'école supérieure de l'intelligence artificielle (Sidi Abdallah). Les nouvelles formations ont été également choisies par les étudiants. La tutelle a créé 14 nouveaux points au niveau de 14 cités universitaires sous forme d'annexes, où 1184 se sont inscrits à la formation à distance au niveau de 12 universités pilotes et 246 inscrits en double diplôme au niveau de 6 universités dans un premier temps. S'agissant de l'objectif de former 50000 ingénieurs dans les spécialités de l'informatique pendant 3 ans, le ministre a déclaré que 28810 étudiants se sont inscrits pour la rentrée prochaine, contre 22106 étudiants lors de l'année précédente. Après avoir dévoilé les résultats de l'orientation des nouveaux bacheliers, les inscriptions définitives à distance se dérouleront du 5 au 10 août en cours. Les entretiens au niveau des écoles supérieures des enseignants sont prévus du 2 au 6 août. Concernant les œuvres universitaires, les inscriptions se dérouleront du 19 au 28 août. Les opérations d'inscription seront clôturées par les transferts prévus entre le 29 août et le 1er septembre.

STARTUDE DZ

3 porteurs de projets primés au concours national "un étudiant-une start-up"

Trois porteurs de projet ont été primés, samedi à Alger, lors de la cérémonie de clôture de la première édition du concours national "un étudiant-une start-up" (Startude DZ). Sur les 50 porteurs de projets innovants représentant 15 universités, 3 étudiants ont été primés lors de la cérémonie de clôture organisée par la Faculté des Sciences de l'information et de la communication (de l'Université d'Alger 3, à l'initiative de l'Organisation nationale des étudiants libres (ONEL). Le premier Prix a été remporté par l'Université de Skikda pour son projet "Gasoil 21", suivi par l'Université de M'sila avec un projet d'application médicale pour le suivi sanitaire des femmes enceintes, tandis que la troisième place est revenue à l'Université de Béchar pour son projet dédié à la valorisation des déchets. A cette occasion, le représentant du ministère de l'Enseignement supérieur, Said Saghour, a affirmé que cette initiative "s'inscrit dans le cadre de la participation des organisations étudiantes au développement de l'Université et la mise en valeur des talents des étudiants algériens au sein des différentes universités du pays". De son côté, le chef de cabinet au ministère des Moudjahidine et des Ayants-droit, Hamid Boucharf, a estimé que le rôle des incubateurs au niveau des universités "consiste essentiellement à mettre en avant les idées novatrices des jeunes", tout en les appelant à suivre le cursus scientifique et technologique, à renoncer à la méthodologie classique et à opter pour l'innovation. Présent à cette cérémonie, le président du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ), Mustapha Hidaoui, a fait remarquer que ce concours "traduit les nouvelles orientations de l'Algérie nouvelle qui encourage le recours à l'élément humain dans le transfert scientifique et technologique", soulignant que "la promotion de l'esprit entrepreneurial chez les étudiants est l'une des mesures audacieuses prises par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune". Par ailleurs, les participants à cette rencontre ont relevé l'importance de "redonner confiance aux jeunes à travers les différentes universités du pays", plaidant pour "la conjugaison des efforts pour permettre aux jeunes de contribuer à la création de la richesse".

1ÈRE ÉDITION DU DIGITAL CREATOR AWARDS À ALGER

12 influenceurs sur les réseaux sociaux primés

Douze influenceurs sur les réseaux sociaux ont été primés lundi soir à Alger lors de la 1ère édition du Digital Creator Awards, qui met en avant les réalisations de créateurs de contenu algériens les plus talentueux et innovants. L'événement, qui s'est déroulé en présence de plus de 1000 participants, a été l'occasion d'honorer les réalisations des meilleurs créateurs de contenus algériens actifs dans divers secteurs d'activité tels que le tourisme, l'art, la cuisine, le sport, le lifestyle, le gaming, la santé, l'éducation, le techtuber, la charité et l'humour, a-t-on indiqué auprès des organisateurs. Il s'agit, à travers cette cérémonie, de reconnaître le travail des créateurs de contenus ainsi que leur contribution positive au sein de la société algérienne, a-t-on précisé lors de cette édition à laquelle ont pris part également des influenceurs des réseaux sociaux franco-algériens et du Moyen-Orient ainsi que des représentants d'entreprises et d'institutions nationales. A cette occasion, des prix ont été décernés aux meilleurs créateurs de contenus dans 12 catégories, choisis exclusivement par un vote du public dont le processus avait été lancé le 30 mai dernier, selon les organisateurs. Ainsi, l'influenceur Youcef_gdh a été primé dans la catégorie « Art », dr_sami_zerrouki dans la catégorie « Health », ayemen_boudraa dans celle de « Techtuber », amar_akhrib dans la catégorie « Education », ghano_cuisine dans celle de « Cuisine » et oussama_mahrez dans la catégorie « Charité ». Les 6 autres prix ont été décernés successivement aux influenceurs des catégories « Gaming » (assala_sli16), « Junior » (mohamed_talks), « Tourisme » (khoubaï), « sport » (samir-benaisa), « Lifestyle » (romi_allata) et « Humour » (kxrim_kr).

ASSOCIATION EL IHSAN POUR LA PRISE EN CHARGE DES ORPHELINS

Campagne pour la collecte de manuels scolaires



L'association El Ihsan pour la prise en charge des orphelins et des familles nécessiteuses vient de lancer une vaste campagne au niveau de ses bureaux pour la collecte des manuels scolaires même ceux utilisés, à même de les remettre aux enfants nécessiteux et dont les parents ont un revenu limité. Selon un membre de l'association, cette initiative vient répondre à la forte demande de livres scolaires. « Certains parents se rendent au siège de l'association pour s'enquérir de livres pour leurs enfants scolarisés, d'où le lancement de la collecte dès maintenant à même

de garantir des livres pour tous les enfants qui nous ont sollicités », dit-il. Selon le même responsable, la campagne a même été lancée sur les réseaux sociaux pour assurer son succès et pour que les livres ne soient pas jetés à la poubelle. Il précise aussi que ce n'est pas la première fois que son association procède au lancement d'une telle campagne de collecte de livres. « Nous avons l'habitude de collecter des livres scolaires, et la forte participation des gens a permis de reconduire cette action chaque année pour satisfaire les besoins de tous les élèves »,

ajoute le même responsable. « Nous sommes là pour faciliter la tâche dans le cadre de la solidarité sociale avec les orphelins et les familles qui ne peuvent pas acquérir de nouveaux livres », ajoute-t-il. Suivra aussi une autre action, celle de distribuer des vêtements neufs pour préparer l'enfant scolarisé et lui permettre de faire une rentrée agréable. Le programme de l'association prévoit également, pour les derniers jours de vacances, un certain nombre d'activités liées à l'insertion sociale.

L'association s'apprête aussi à faire le ramassage des dons

Tout comme les cartables et le trousseau scolaire, qui seront distribués aux orphelins et aux nécessiteux. L'association consacre aussi un budget relatif à la prise en charge des besoins des nécessiteux, assure la restauration des enfants scolarisés loin de leurs maisons et garantit la distribution de 40 couffins pleins de denrées alimentaires chaque mois au profit des familles démunies, en plus du suivi et de la prise en charge des personnes malades chroniques ou dont l'état de santé est critique.

FONDATION « DAR EL SALAM »

Un lieu dédié à l'éducation et à la culture de la paix

Situé au 14 rue Mokrane Zouaoui dans la basse Casbah d'Alger, à quelques pas de la mosquée Ketchaoua, « Dar El Salam » est une fondation affiliée à la zaouia Al Alawiyya dirigée par Cheikh Khaled Bentounes. L'édifice est une maison mauresque typique qui fut acquise, en 1947, par Cheikh Adda Bentounes et destinée à devenir une école coranique et zaouia de la tarika Al Alawiyya. Elle connaît une première restauration entre 1957 et 1959 mais l'opération s'est arrêtée durant la guerre de libération. Elle ouvrira ses portes le 21 juillet 2022, après une importante opération de restauration financée essentiellement par des adeptes de la zaouia. Elle abrite une librairie baptisée « Alamat », consacrée principalement à la littérature soufie. Elle est aussi le siège de l'association « Dajnatou Al Arif », présidée par Tewfik Lamraoui. L'association est chargée de l'animation du lieu et de l'organisation d'activités liées à l'éducation et à la culture de la paix. « Dar Al Salem »,

explique Lamraoui « est un lieu et espace de rencontres consacrées à l'éducation et la culture de la paix et du vivre-ensemble ». Il abrite, depuis son ouverture, diverses activités culturelles et artistiques telles que des expositions et récitals de chants liturgiques et musique traditionnelles algériennes. Durant le mois de Ramadan, la fondation abrite, en plus des soirées musicales de chaabi et d'andalou, des récitals de chants « Samaa » dont les poésies sont puisées du diwan de Sidi Abderrahmane et des grands poètes soufis. On peut également découvrir des expositions sur la protection du patrimoine, notamment celui la Casbah d'Alger dont la sauvegarde est aussi une des préoccupations de la fondation. Le lieu accueille régulièrement des rencontres des adhérents de l'association, dont les thèmes sont axés sur le savoir et la philosophie soufie. L'activité phare de Dar El Salam, affirme Lamraoui « est la célébration de la journée internationale du vivre-ensemble, le 16

mai de chaque année ». Au premier étage de l'édifice est accrochée une exposition expliquant l'origine de cette journée proclamée, le 8 décembre 2017, Journée internationale du vivre-ensemble en paix, par l'Assemblée générale des Nations Unies. Au 2e étage le « Mur d'Or », un autre panneau qui présente les grands personnages de l'histoire de l'humanité qui ont consacré leur savoir et leurs efforts à la promotion de la paix et du vivre-ensemble. On y retrouve le philosophe chinois Lao-Tseu, le fondateur de la tarika Al Alawiyya, Ahmed Al Alawi, l'Emir Abdelkader, Khaled Betounes, le président du Costa Rica Oscar Arias Sanchez et d'autres. Dar El Salem rappelle Lamraoui « a abrité aussi des événements organisés en partenariat avec l'église catholique d'Alger et la cathédrale Notre Dame d'Afrique ». « Elle a également édité un film intitulé Nous Tous, qui présente des expériences du vivre ensemble à travers le monde », ajoute-t-il.

3E FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM DOCUMENTAIRE

« SIDI M'HAMED BENAOUA »

Appel à soumissions

Les cinéastes et producteurs de films documentaires souhaitant participer au 3e Festival international du film documentaire « Sidi M'hamed Benaoua » sont priés de soumettre leurs œuvres à la commission de sélection avant le 15 septembre prochain, a annoncé lundi le comité d'organisation.

« L'appel à soumissions pour le 3e Festival international du film documentaire « Sidi M'hamed Benaoua », prévu du 13 au 16 décembre prochain, est ouvert aux cinéastes et producteurs souhaitant projeter leurs films lors de cette édition », a précisé le comité d'organisation, ajoutant que « les intéressés sont priés de soumettre leurs œuvres à la commission de sélection avant le 15 septembre ». Les films soumis doivent être de récentes productions axées sur les objectifs de développement durable (ODD) et traitant de diverses thématiques, notamment d'ordre social, culturel, économique et ethnologique, a souligné la même source. Les participants peuvent soumettre plusieurs films, mais un seul sera sélectionné pour la compétition, a précisé le comité. Organisé depuis 2019 par l'association culturelle « Zaitouna » de la wilaya de Relizane, en coordination avec le ministère de la Culture et des Arts, le Festival international du film documentaire « Sidi M'hamed Benaoua » vise à faire connaître l'héritage et l'histoire de Sidi M'hamed Benaoua. Les précédentes éditions avaient vu la participation d'experts et de spécialistes du 7e art et des films documentaires algériens et étrangers.

COMMISSION DE LECTURE ET DE SOUTIEN AUX PROJETS CINÉMATOGRAPHIQUES

37 projets validés

La Commission de lecture et de soutien aux projets cinématographiques relevant du ministère de la Culture et des Arts a annoncé la liste des 37 projets bénéficiant d'un soutien financier au titre du programme du ministère pour l'année 2023, dans les catégories longs et courts métrages et films documentaires, en plus des projets de soutien à l'écriture et de post-production pour réalisation de longs métrages, indique un communiqué du ministère. « Il s'agit de 37 projets validés, d'un coût de 636.500.000 DA », répartis sur 12 projets de longs métrages, 6 projets de courts métrages, 9 projets de production de films documentaires, 6 projets de soutien à l'écriture de scénarios, 4 projets de soutien en post-production pour la réalisation de longs métrages », ajoute le communiqué. « L'opportunité est ainsi offerte aux jeunes talents du 7e art pour réaliser des courts métrages, sans la condition de réalisation préalable d'œuvres cinématographiques, et ce en application des recommandations des assises nationales du cinéma tenues en avril 2023 », indique le communiqué, soulignant que « 100% des projets d'écriture de scénarios déposés ont été validés ». Dans le cadre des aides de l'Etat dédiées à la promotion des arts et de la littérature, à la publication de livres et au cinéma, le ministère de la Culture et des arts a reçu 43 projets de longs métrages, 20 projets de courts métrages, 27 projets de production de films documentaires, 6 projets de soutien à la lecture et 7 projets de soutien en post-production.

GUERRE EN UKRAINE

Nouvelle attaque de drones contre Moscou, un immeuble de bureaux endommagé



La Russie a déjoué, mardi 1er août, une nouvelle attaque ukrainienne de drones contre Moscou et sa région, ont déclaré les autorités russes, affirmant que l'un de ces engins a percuté un immeuble de bureaux d'un quartier d'affaires moscovite, déjà visé dans la nuit de samedi à dimanche. Un drone "a été neutralisé par (des moyens de) guerre électronique et, ayant perdu le contrôle, s'est écrasé sur le territoire" du quartier d'affaires de Moscou City, a précisé la Défense russe. "Il n'y a pas d'information au sujet de victimes", a, de son côté, déclaré le maire. Deux autres drones ont été détruits par la défense aérienne au-dessus du territoire des districts d'Odintsovo et Narofominsk, dans la région de Moscou. L'armée russe a aussi assuré avoir repoussé pendant la nuit une attaque de trois drones navals ukrainiens contre ses patrouilleurs en mer Noire. Suivez notre direct. L'aéroport international de Moscou temporairement fermé. L'aéroport Vnukovo de Moscou a été temporairement fermé tôt mardi

avant de retrouver son activité normale, a relevé l'agence de presse publique Tass. Il avait également été brièvement fermé tôt dimanche lors de la précédente attaque de drones rapportée par la Russie. Six morts dans une frappe sur Kryvyi Rig. Tôt lundi, Kryvyi Rig, la ville natale de Volodymyr Zelensky, située dans le centre de l'Ukraine, a été la cible de deux missiles russes. L'un d'entre eux a détruit un pan entier d'un immeuble, faisant six morts, dont une fillette de 10 ans et sa mère. Plus de 80 personnes ont été blessées, dont "sept enfants", a rapporté mardi matin le gouverneur de la région de Dnipetrovsk, Sergiï Lyssak, sur Telegram. Parmi elles, 19 personnes sont encore hospitalisées, ajoute-t-il. Le Nicaragua accuse les Etats-Unis et l'Otan de tenter de "détruire" la Russie. Le président du Nicaragua, Daniel Ortega, a déclaré lundi que la guerre en Ukraine impliquait aussi les "impérialistes" des Etats-Unis et de l'Otan, qui "tentent de détruire la Russie dans le but de s'imposer en maîtres de la planète". En

Amérique latine, ce pays est l'un des alliés forts de Moscou.

Qui est Christelle Néant ?

Elle rougit sous les compliments de Vladimir Poutine. Ce 19 juillet, Christelle Néant vient exposer au président russe son idée : créer une « agence de presse » qui réunirait des « "journalistes" américains, canadiens ou encore européens afin de contrer la « propagande occidentale » au sujet de la Russie et du conflit ukrainien. Ou de « l'opération militaire spéciale », comme l'écrit la Française sur son site Donbass Insider, en reprenant les termes du Kremlin. Installée depuis 2016 dans le Donbass, Christelle Néant se fait le relais de Moscou sur ce site. Tirant le bilan de la première année de conflit à grande échelle en Ukraine, la blogueuse accusait ainsi les médias occidentaux de « se vautrer » dans « la russophobie la plus crasse ». Dans son bureau, est d'ailleurs arboré un drapeau russe, mais pas de drapeau français.

PALESTINE

Le silence de la communauté internationale encourage l'entité sioniste

Le ministère palestinien des Affaires étrangères et des Expatriés a fustigé à nouveau, dimanche, «le silence et l'immobilisme» de la communauté internationale face à la fuite en avant de l'entité sioniste dans sa politique coloniale et répressive, notant que cette attitude encourageait l'occupant à accélérer ses sinistres chantiers. Dans un communiqué relayé par l'agence de presse

officielle Wafa, le ministère a affirmé que «le silence et l'immobilisme de la communauté internationale concernant les mesures illégales de l'occupant encourageaient les groupes coloniaux à intensifier la colonisation et la saisie des terres et sapent toute perspective de paix». Il a également souligné que l'entité sioniste vise à «consacrer la colonisation, accélérer l'an-

nexion en Cisjordanie occupée» et «empêcher toute perspective d'établir un Etat palestinien sur les territoires palestiniens, avec El Qods-Est comme capitale». Plus de 200 Palestiniens, dont 37 enfants et 11 femmes, sont tombés en martyrs sous les balles des forces d'occupation sionistes depuis le début de l'année 2023, selon les données du ministère palestinien de la Santé.

NIGER

Evacuation des ressortissants européens

Près d'une semaine après le coup d'État au Niger, les Français présents dans le pays ont été prévenus qu'une "opération d'évacuation par voie aérienne est en cours de préparation". Un premier avion est parti et doit quitter l'aéroport de Niamey pour Paris à 16h heure locale. Les pressions sur les putschistes qui ont pris le pouvoir le 26 juillet, afin qu'ils rétablissent «l'ordre constitutionnel», sont de plus en plus fortes, venant de l'ensemble des partenaires occidentaux et africains du Niger, pays essentiel dans la lutte contre les groupes terroristes qui ravagent les pays du Sahel depuis des années. La France et les Etats-Unis y déploient respectivement 1.500 et 1.100 soldats qui participent à la lutte anti-terroriste. La France, ex-puissance coloniale et «soutien indéfectible» du président Bazoum, apparaît comme la cible privilégiée des militaires ayant pris le pouvoir. Ils l'ont accusée hier de vouloir «intervenir militairement» et d'avoir tiré dimanche du gaz lacrymogène contre des manifestants pro-putsch devant l'ambassade de France. «Dans sa ligne de conduite, allant dans le sens de la recherche des voies et moyens pour intervenir militairement au Niger, la France, avec la complicité de certains Nigériens, a tenu une réunion à l'état-major de la Garde nationale du Niger, pour obtenir des autorisations politiques et militaires nécessaires» afin de rétablir Mohamed Bazoum, indique un communiqué de la Junte. Dans un autre communiqué, les putschistes accusent «les services de sécurité» d'une «chancellerie occidentale», sans préciser laquelle, d'avoir tiré dimanche à Niamey du gaz lacrymogène sur des manifestants soutenant le putsch, avec «pour conséquence six blessés, pris en charge par les hôpitaux» de la capitale. Le président français Emmanuel Macron avait menacé dimanche de répliquer «de manière immédiate et intraitable» à toute attaque contre les ressortissants de la France et ses intérêts au Niger, où des milliers de manifestants favorables au putsch militaire ont ciblé son ambassade à Niamey. Certains ont voulu y entrer, avant d'être dispersés par des tirs de grenades lacrymogènes. Les pays d'Afrique de l'Ouest ont fixé dimanche un ultimatum d'une semaine à la Junte militaire au Niger pour un «retour complet à l'ordre constitutionnel», affirmant ne pas exclure un «recours à la force» si ce n'était pas le cas. La Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao) a également décidé de «suspendre toutes les transactions commerciales et financières» entre ses Etats membres et le Niger, et de geler les avoirs des responsables militaires impliqués dans la tentative de coup. La France a salué «les décisions prises par les chefs d'Etat» de la Cédéao réunis à Abuja. Avant même le sommet d'Abuja, les militaires putschistes dirigés par le général Abderrahmane Tiani, chef de la garde présidentielle à l'origine du coup d'Etat, les avait par avance dénoncés, y voyant une «intervention militaire imminente à Niamey en collaboration avec les pays africains non membres de l'organisation et certains pays occidentaux».

PAS DE SUCCESEUR POUR LA BANQUE DU LIBAN

Le mandat de Riad Salamé prend fin

Le mandat du gouverneur contesté de la Banque du Liban, Riad Salamé, poursuivi en Europe et au Liban pour détournement de fonds, expire lundi sans qu'un successeur ne lui soit trouvé, dans un pays en plein effondrement économique. En poste depuis 30 ans, Riad Salamé fait l'objet d'enquêtes en Europe et au Liban car il est suspecté de détournement massif de fonds publics libanais et de s'être constitué un riche patrimoine immobilier et bancaire. Les responsables libanais ne sont pas parvenus à s'entendre sur un successeur à M. Salamé, leurs divergences paralysant toutes les décisions politiques dans ce pays. Le Liban est sans président depuis neuf mois et dirigé par un gouvernement démissionnaire chargé d'expédier les affaires courantes. Le vice-Premier gouverneur Wassim Mansouri -un musulman chiite- devrait remplacer Riad Salamé à titre intérimaire. Mais il a menacé de démissionner de ses fonctions, disant ne pas vouloir porter la responsabilité de la situation économique désastreuse dans le pays. Il devait tenir une conférence de presse hier soir pour annoncer sa décision finale. Le poste de gouverneur est réservé à la communauté chrétienne maronite en vertu du partage confessionnel du pouvoir. Riad Salamé, 73 ans, détient l'un des records de longévité à la tête d'une banque centrale: grand argentier du pays depuis 1993, il a été l'architecte d'une politique financière ayant permis au Liban de rebondir après 15 années de guerre (1975-1990). Mais depuis fin 2019, il est devenu la bête noire du soulèvement dirigé contre la classe politique, qui l'accuse d'avoir ruiné le pays.

**Heures de prières**

Fajr 04:20
Dhuhr 13:09
Asr 16:56
Maghrib 20:08
Isha 24:44

jeunesse d'Algérie

Quotidien national d'information

MERCREDI 02 AOUT 2023

AGRICULTURE

Ouverture de 250 postes d'emploi au profit des diplômés des universités et instituts



Le ministère de l'Agriculture et du Développement rural a annoncé, lundi dans un communiqué, l'ouverture de 250 postes d'emploi au niveau central et local, et dans les instituts sous tutelle, au profit des diplômés des universités et instituts supérieurs dans plusieurs spécialités. « Dans le cadre du renforcement des capacités des ressources humaines du ministère de l'Agriculture et du Développement rural au ni-

veau central et local, et dans les instituts sous tutelle, le ministère de l'Agriculture et du Développement rural, annonce l'ouverture de 250 postes d'emploi au profit notamment des diplômés des universités et des instituts supérieurs dans plusieurs spécialités », lit-on dans le communiqué, repris par l'agence APS. Il s'agit des spécialités Santé publique vétérinaire, Ingénieur agronome, Informatique et Gestion des forêts,

précise la même source, qui ajoute que ces postes contribueront au « renforcement de l'encadrement des différents programmes du secteur, notamment ceux relatifs à la protection et à la modernisation de la santé publique, à la numérisation du secteur et à la relance des différentes filières agricoles stratégiques, ainsi qu'à la préservation du couvert végétal », conclut le communiqué.

CNEP-BANQUE

La firme lance mardi une plate-forme de vente de logements en ligne



La Caisse nationale d'épargne et de prévoyance (Cnep-Banque) lancera demain mardi une plateforme numérique de vente de logements réalisés dans le cadre de la promotion immobilière directe. Dans un communiqué ce lundi, la Banque a précisé que cette nouvelle solution baptisée « Cnep Market », « marque une

étape majeure dans le secteur immobilier », offre aux clients un accès facile à une gamme diversifiée de logements et de locaux, directement auprès de la Banque. Les logements disponibles sont proposés sur la plateforme (disponible dans les trois langues: arabe, français et anglais), sous deux formules: la

première est destinée aux clients épargnants et la seconde est ouverte au grand public sous la forme de vente libre. Ainsi, les clients intéressés pourront sur « Cnep Market » réserver en ligne le bien souhaité et poursuivre le processus d'acquisition au niveau de l'agence Cnep-Banque la plus proche. A travers cette opération, « Cnep-Banque met à la disposition de sa clientèle une opportunité unique de simplifier leur processus d'achat de logements à travers un moyen moderne, disponible et sécurisé », est-il souligné.

« Cette démarche confirme l'engagement de la Banque dans l'innovation de solutions pratiques pour répondre aux besoins de ses clients et du citoyen en général et ce, conformément aux orientations des pouvoirs publics en la matière », ajoute la banque dans son communiqué.

La chronique**FRANCE FRISSONNE**

Le Niger est en proie à des bouleversements, suscitant des inquiétudes en France. Après le Mali et le Burkina Faso, c'est le troisième coup dur pour l'Hexagone. La junte au pouvoir a décidé d'interrompre l'exportation de l'or et de l'uranium, ce qui aggrave la situation, surtout pour les Français qui dépendent de ces matières utilisées dans leurs centrales nucléaires pour produire de l'électricité. Face à cette situation, la France et l'Italie ont décidé d'évacuer leurs ressortissants, prévoyant des tensions à venir. Paris envisage probablement une réponse ferme pour protéger ses citoyens des éventuelles représailles. La question de la sécurité étant délicate, certains estiment que l'armée doit prendre les commandes. Cependant, la présence militaire accrue sur le continent africain rappelle les anciennes affiliations des pays à l'Union soviétique. Il est important de souligner que, bien que cette situation ait coïncidé avec le sommet Russie-Afrique, il n'est pas nécessaire de sauter aux conclusions sur un retour à une guerre froide. Les manifestants à Niamey ont scandé des slogans tels que « Vive l'armée ! Vive Tiani ! » et « À bas la France ! Vive la Russie ! ». En agitant des drapeaux russes, exprimant ainsi leur mécontentement. Toutefois, il est crucial de garder une perspective équilibrée et d'analyser attentivement la situation avant de tirer des conclusions hâtives. Il est essentiel de trouver une solution pacifique et équilibrée à cette situation complexe. Une coopération internationale, impliquant la France, la Russie et d'autres acteurs concernés, pourrait être la clé pour résoudre les tensions et promouvoir la stabilité dans la région.



Abdellah Ouldamer

ACQUISITION D'AVIONS PAR LEASING Air Algérie lance une nouvelle consultation internationale



Après l'infructuosité de la première consultation internationale portant acquisition d'avions par le moyen du leasing opérationnel, la compagnie aérienne nationale Air Algérie a lancé une nouvelle consultation internationale. Selon le document rendu public dimanche par Air Algérie, cette dernière indique qu'elle lance une consultation internationale ayant pour objet « Leasing opérationnel (Dry lease) d'une flotte pouvant atteindre dix (10) avions », dont six (6) gros porteurs et quatre (4) moyens porteurs. Pour ce qui est des gros porteurs, Air Algérie cherche six modèles A330-200/300 (moteurs GE) et/ou A330-900. S'agissant des moyens porteurs, la compagnie aérienne cherche quatre modèles B737-800 et/ou B737-900ER et/ou B737-9 Max.